



**Chambre Belge
des Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische Kamer
van Vertalers
en Tolken**



De Taalkundige Le Linguïste

Numéro / Editie **3 / 2016**

Magazine de la Chambre belge des traducteurs et interprètes
Tijdschrift van de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken



Inhoud – Sommaire

Rubrique/Rubriek	Titre/Titel
Edito/Redactioneel	3 <i>Traduire : une pratique, une conviction...</i>
Succesverhaal	5 <i>Een eerste horde overwonnen... na een strijd van 14 intense jaren!</i>
Success story	6 <i>Une première étape franchie après... 14 ans de combat!</i>
Succesverhaal	7 <i>Nationaal register voor tolken en gerechtsdeskundigen gelanceerd</i>
Glottopolitique	8 <i>FIT-Europe: droit à la traduction en matières judiciaires FIT-Europe: The right to translation in criminal proceedings</i>
LPP	11 <i>A plea for better Statute for Sign Language Interpreters in Europe</i>
Glottopolitique	12 <i>Cameroun: Avocat anglophone cherche traduction anglaise</i>
Testvertaling	16 <i>Handig handelen: Gratis laten proeven, maar geen feestmaaltijd serveren</i>
Géolinguistique	18 <i>Multilinguisme à l'ONU</i>
Taalgeografie	21 <i>Belgen en Nederlanders: valse vrienden</i>
Onderneming	23 <i>Feestelijk Jubileumcongres - NGTV 60: De BKVT goed vertegenwoordigd</i>
Didactiek/Didactique	24 <i>Li walon, c'ès-t on vrey lingadje hé valet !</i> 26 <i>Pêle-mêle en français</i>
Events	27 <i>Vertalerslunch à Gand: du crocodile rôti comme source d'inspi- ration à une causerie thématique</i> 28 <i>Vertalerslunch in Gent: geroosterde krokodil inspireert themagesprek</i>
Traductologie	29 <i>Hypothèse des zones traductionnelles</i>



Cyrille Ndjitat Tatchou

Traduire : une pratique, une conviction...

Des approches théoriques ont présenté les pratiques traductives tantôt comme des opérations linguistiques, tantôt comme des processus herméneutiques. **Riccardo Raimondo** de l'Université Sorbonne Paris Cité, semble vouloir concilier les deux approches, en suggérant « **un dispositif textuel pour l'étude des traductions : l'hypothèse des zones traductionnelles** ». En tout état de cause, cette autre théorisation de l'opération traduisante, qui vient s'ajouter à la longue tradition de réflexions analytiques dans la discipline, démontre à suffisance que le traducteur se donne bien du mal pour assurer l'effectivité de la communication entre entités linguistiques différentes.

Il s'agit là d'un exercice intellectuel qui doit être rémunéré, notamment dans le cadre d'un contrat entre le traducteur et son client. Malheureusement, les fameux tests de traduction deviennent souvent une stratégie bien huilée par des clients peu honnêtes qui peuvent ainsi s'offrir des traductions à l'œil. Ainsi, dans « **Handig handelen : Gratis laten proeven, maar geen feestmaaltijd serveren** », **Agnès Feltkamp** prévient que certains de ces fameux tests sont en fait des produits finis utilisables par ces clients d'un autre genre. C'est dire si le *contrat de confiance* est de mise dans cette interaction...

À propos du contrat de confiance justement, les relations entre traducteurs et bureaux de traduction constituaient le thème principal du *Linguiste* 2016/2.

Ces deux entités ont pour raison d'être commune la multiplicité de langues issues, selon une certaine mythologie, de l'écroulement de la tour de Babel... Un des défis que génère la diversité linguistique ainsi établie, c'est la gestion de la communication multilingue. Le présent numéro traite cet aspect en profondeur.

Cette gestion du multilinguisme peut être assurée par un Etat, en légiférant et en assurant son implémentation ; on parle alors de *politique linguistique* et de *planification*. Puisque la langue n'est pas qu'un banal instrument de communication, des locuteurs dans une nation peuvent se sentir heurtés dans leur personnalité culturelle intrinsèque ; d'où des revendications comme celles des avocats d'expression anglaise au Cameroun qui réclament, dans le cadre d'un bilinguisme officiel qu'ils veulent réellement égalitaire, la traduction en anglais des textes de lois produits en français.

Cyrille Tatchou en fait écho dans « **Cameroun : avocat anglophone cherche traduction anglaise** ».

Il s'agit-là d'un cas palpable d'une politique linguistique dont l'implémentation s'avère problématique. La gestion des medias n'est pas l'exclusivité des pouvoirs publics ; des ensembles regroupant des expertises issues de plus d'un pays, tout comme des individus, peuvent prendre position pour influencer sur des aspects des politiques linguistiques. On parle alors de *glottopolitique*. Celle-ci peut aussi impliquer des considérations d'ordre

Traduire : une pratique, une conviction...

géostratégique, avec comme illustration la lutte d'influence entre le néerlandais belge et le néerlandais des Pays-Bas ; **Isabelle Bambust** dresse les contours de ce jeu de positionnement dans sa note de lecture de l'ouvrage « **Belgen en Nederlanders : valse vrienden** » que signe Evert van Wijk.

La géolinguistique peut aussi avoir une portée beaucoup plus large, avec des ensembles regroupant des expertises issues de plus d'un pays, tout comme des individus, et prenant position pour influencer sur des aspects des politiques linguistiques globales. Le ton des débats qui ont eu lieu le 14 octobre 2016 lors de la 4^e session de l'AG de l'Organisation des Nations unies en constitue une preuve. Les participants ont souhaité une redéfinition du « **multilinguisme à l'ONU** ». En outre, si d'un côté FIT-Europe plaide pour le « **droit à la traduction en matières judiciaires** » tel que rapporté par **Max De Brouwer**, de l'autre c'est l'Union européenne des sourds (UES), par la... voix ou plutôt par les signes de Helga Stevens, qui a obtenu le soutien du Parlement européen pour un meilleur encadrement des interprètes de la langue des signes : « **A plea for better statute for sign language interpreters in Europe** ».

Evidemment, parlant d'encadrement juridique ou du statut des professionnels du secteur, comment ne pas célébrer la grande victoire de la CBTI relativement à la **protection du titre** et la **création du registre national** pour les traducteurs et interprètes assermentés! « **Nationaal register voor tolken en gerechtsdeskundigen gelanceerd!** », titre *De Standaard*. Le gouvernement belge, par l'entremise du ministère de la Justice, s'est enfin résolu à concrétiser deux éléments essentiels du texte soumis le 11 juin 2002 auprès du cabinet du ministre d'alors, monsieur Verwilghen. Quatorze années de bataille! Il a fallu du temps...

Résolument, le monde de la traduction, ce n'est pas qu'une *pratique* ; il est aussi question de *conviction*. Bonne lecture!

Cyrille Ndjitat Tatchou
Rédacteur en chef

Erkenning en bescherming van de titel van beëdigd vertaler/tolk



Een eerste horde overwonnen, ... na een strijd van 14 intense jaren!

Op 11 juni 2002 legde de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken (BKVT) haar ‘Voorstel tot erkenning en bescherming van de titel van beëdigd vertaler en beëdigd tolk’ neer op het kabinet van toenmalig minister van Justitie, Marc Verwilghen. De dag nadien werd het eveneens voorgesteld aan het zesde *Forum international de la traduction certifiée et de l’interprétation judiciaire* bij de UNESCO. 14 jaar later krijgen twee essentiële elementen van die tekst nu eindelijk een vaste vorm.

Na een lange en moeizame – bijwijlen zelfs erg ontmoedigende – weg en met slechts enkele wijzigingen die niets afdoen aan de essentie, zijn de twee belangrijkste eisen van de BKVT nu eindelijk realiteit: de bescherming van de titel en de oprichting van het nationaal register. Zij vormen de kern van het ‘Voorstel tot erkenning en bescherming van de titel van beëdigd vertaler en beëdigd tolk’ dat door de BKVT werd neergelegd op 11 juni 2002.

Sinds 25 november kunnen de Belgische beëdigd vertalers en tolken zich inderdaad inschrijven in het nationaal register. **Doris Grollmann**, verantwoordelijke voor het dossier binnen de BKVT: **“Dit is een historische dag voor alle vertalers en tolken en niet enkel voor degenen die beëdigd zijn. Het is immers de eerste keer dat er in ons land een vorm van bescherming van de titel van vertaler/tolk komt. Dit vormt de facto een erkenning van het beroep. De Belgische Kamer van Vertalers en Tolken is trots dat ze aan de wieg stond van deze positieve maatregel.”**

Ondanks deze overwinning is de strijd nog lang niet gestreden. De vertegenwoordigers van de sector gaan voort op de ingeslagen weg. **“Er moeten nog belangrijke beslissingen worden genomen, meer bepaald met betrekking tot de bewijzen die moeten worden geleverd om juridische kennis te bewijzen. Het spreekt voor zich dat wij, samen met onze partner Lextra Lingua vzw, onze inspanningen onverminderd voortzetten, zodat alle beëdigd vertalers en tolken zo snel mogelijk aanspraak kunnen maken op een waardige bezoldiging voor hun prestaties, die onmisbaar zijn voor een rechtsstaat die naam waardig.”**

Deze strijd belooft andermaal lang en moeizaam te worden, maar de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken heeft al meer dan eens bewezen dat ze heel hardnekkig kan zijn en dat opgeven niet in haar woordenboek staat ...

De raad van bestuur



Reconnaissance et protection du traducteur/interprète assermenté



Une première étape franchie après... 14 ans de combat!

Le 11 juin 2002, la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes (CBTI) déposait sa « Proposition de reconnaissance et de protection du titre de traducteur assermenté et d'interprète assermenté » au cabinet du ministre de la Justice de l'époque, M. Verwilghen, avant de la présenter dès le lendemain à Paris au VIe Forum international de la traduction certifiée et de l'interprétation judiciaire de l'UNESCO. 14 ans plus tard, deux éléments essentiels de ce texte viennent enfin d'être concrétisés.

Après avoir parcouru un chemin long et tortueux, parfois même décourageant, et après avoir subi quelques modifications, sans pour autant toucher à son essence, deux revendications majeures de la « Proposition de reconnaissance et de protection du titre de traducteur assermenté et d'interprète assermenté » déposée le 11 juin 2002 par la CBTI sont aujourd'hui devenues réalité : la protection du titre et la création du registre national.

Les traducteurs et interprètes jurés du Royaume peuvent en effet s'inscrire au registre national depuis ce vendredi 25 novembre. **Doris Grollmann**, responsable du dossier au sein de la CBTI : « **C'est un jour historique pour tous les traducteurs et interprètes, et pas uniquement les jurés, puisque pour la première fois dans notre pays, une certaine forme de protection du titre a été instituée, ce qui constitue de facto une reconnaissance de la profession. La Chambre belge des Traducteurs et Interprètes est fière d'être à l'origine de cette évolution heureuse.** »

Le combat n'est pas pour autant terminé pour les représentants du secteur : « **Certaines décisions doivent encore être prises, notamment concernant les preuves à apporter pour justifier ses connaissances juridiques. Et, bien entendu, nous continuerons à nous battre avec notre partenaire Lextra Lingua pour que tous les traducteurs et interprètes jurés puissent bénéficier au plus tôt de tarifs dignes de leurs prestations.** »

Un combat qui pourrait s'avérer à nouveau long et tortueux. Mais la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes a déjà prouvé sa détermination à ne rien lâcher...

Le Conseil d'administration





Nationaal register voor tolken en gerechtsdeskundigen gelanceerd

Vanaf 1 december 2016 moeten gerechtsdeskundigen, vertalers, tolken en vertalers-tolken zich registreren voor het nationaal register voor tolken en gerechtsdeskundigen. Dat heeft minister van Justitie Koen Geens (CD&V) bekendgemaakt. Het register moet een “kwaliteitslabel” zijn dat de objectieve rol van de deskundige in de rechtszaal waarborgt.

Op dit moment bestaat er nog geen transparant en centraal systeem om gerechtsdeskundigen, vertalers of tolken aan te stellen bij rechtszaken en verhoren. Dit deed in sommige gevallen het vermoeden van belangenvermenging rijzen.

Met deze nieuwe wet, die op 1 december van kracht zal zijn, wil minister Geens naar een “objectief” en “transparant” systeem gaan.

Het nationaal register voor gerechtsdeskundigen en voor beëdigd vertalers, tolken en vertalers-tolken zal duidelijk maken welke deskundige beschikbaar is en wie optreedt in strafrechtelijke en burgerlijke zaken.

Daarnaast moet het nationaal register ook een transparant kwaliteitslabel zijn voor onpartijdige deskundigen, zegt minister Geens. De federale overheidsdienst Justitie zal daarom 6.600 deskundigen uit de strafrechtelijke pijler en evenveel uit de burgerrechtelijke procedure aanschrijven om zich via de webapplicatie te registreren. Die registratie kan vanaf vandaag/vrijdag.

Een aanvaardingscommissie, bestaande uit magistraten, de FOD Justitie en experts, gaat dan na of de deskundige aan de nodige voorwaarden - opleiding en ervaring - voldoet. Wie toelating krijgt, komt vanaf maart 2017 terecht in het uiteindelijke nationale register. Wie opgenomen wordt in het register voor de beëdigd vertaler, tolk en vertaler-tolk krijgt bovendien een identificatienummer en legitimatiekaart.

In maart van dit jaar bleek uit een audit van de onderzoekscommissie van de Hoge Raad voor Justitie (HRJ) nog dat de voorzitters van de vrederechters en de politierechters geen beleid voeren om “belangenvermenging bij het aanstellen van deskundigen te voorkomen”. Die audit kwam er na klachten over de mogelijke partijdigheid van gerechtelijke deskundigen.

Bron – <http://www.standaard.be/> (25/11/2016)



Max De Brouwer



FIT EUROPE POSITION PAPER

COMMUNICATION FIT EUROPE

THE RIGHT TO TRANSLATION IN CRIMINAL PROCEEDINGS

Directive 2010/64/EU on the right to interpretation and translation in criminal proceedings requires the Member States to set up a national register of legal translators and interpreters and to take measures to ensure that translation and interpreting services meet the quality required. Given that the Maastricht Treaty has imposed swingeing cuts on all our governments, our justice ministries have to find ways of doing much better with much less.

In some countries legal translators and interpreters are paid as little as half of what their colleagues in better-off countries receive, leading to a situation where magistrates and police services struggle to find people who are suitably qualified. Ways mapped out for squaring the circle are digitization, prioritisation and, chiefly, the magic recipe: free competition by means of government procurement.

In the United Kingdom and the Netherlands, the services are entrusted to a single company. FIT Europe believes that there are convincing arguments against this procedure.

DROIT A LA TRADUCTION EN MATIERES JUDICIAIRES

La directive européenne 2010/64/UE sur le droit à l'interprétation et à la traduction en matières judiciaires oblige les pays membres à instaurer un registre national des traducteurs et interprètes jurés (TIJ) et à prendre les mesures nécessaires pour garantir que les services de traduction et d'interprétation se fassent dans la qualité voulue. Alors que les critères de Maastricht imposent des coupes sèches à tous nos gouvernements, les ministres de la justice doivent donc trouver le moyen de faire beaucoup mieux avec beaucoup moins.

Dans certains pays, les TIJ sont moitié moins payés que dans les pays les mieux lotis, au point que les magistrats et les services de police peinent à trouver des prestataires qualifiés. Les pistes envisagées pour résoudre la quadrature du cercle se tournent vers la numérisation, la priorisation et, surtout, la recette miracle : la libre concurrence par le moyen de l'attribution de marchés publics.

Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les prestations sont ainsi confiées à une seule entreprise. FIT-Europe estime pourtant que des arguments décisifs s'opposent à cette façon de procéder.

- The company that is eventually selected benefits from a monopoly for the entire duration of the contract. This leads to competition distortions. The experience of the United Kingdom indicates that this monopolistic situation prevents the authorities from ensuring the contract is properly executed: even though penalty clauses are incorporated in the contract, they cannot be enforced despite numerous failures as the government has no other choice than to continue the contract. Once the company has landed the contract, the quality of the services it provides is no longer of key interest to it. Quality evaluation should not be left to a company in a monopolistic position, acting as litigant, judge and jury. It should be carried out by an independent body. This particularly holds true in cases involving minority and rare languages.
- Many legal translators and interpreters work only in the areas of justice and law; they have a single work provider, able to dictate fees, control work location and set working hours and conditions. This is really 'false-self-employment'.
- This system brings with it an additional cost – the middleman's profit margin. This profit margin is gained by the simple expedient of reducing the fee paid to the sub-contracted freelancers and cutting reimbursements of ancillary costs (transport, travel time, waiting time etc). General experience also shows a real risk that a company, taking advantage of its exclusive position, can simply not honour the rights of its subcontractors and not meet payment deadlines.
- With many countries already experiencing a serious shortage of providers and major problems with quality, the inevitable downward pressure on pay levels can only make it even more difficult, if not impossible, to achieve the aims of the Directive.
- *L'entreprise choisie bénéficie d'une situation de monopole pendant toute la durée du contrat, ce qui engendre une distorsion de la concurrence. L'expérience du Royaume-Uni montre que cette situation monopolistique mène à l'incapacité des autorités à imposer la bonne réalisation du contrat : alors que des pénalités sont prévues, celles-ci ne sont jamais appliquées malgré les nombreux manquements car le gouvernement n'a pas d'autre choix que de poursuivre le contrat. Une fois le contrat en poche, la qualité des prestations ne constitue plus un intérêt essentiel de l'entreprise. L'évaluation de la qualité ne devrait d'ailleurs pas être du ressort de l'entreprise monopolistique sélectionnée, juge et partie, mais bien d'un organe indépendant. Ceci vaut particulièrement pour les langues de faible diffusion.*
- *Nombre de TIJ ne travaillent que pour la justice et se retrouvent face à un seul client, qui dicte les prix, les lieux, horaires et conditions de travail. Ceci équivaut à une situation de faux indépendant.*
- *Ce système implique un coût supplémentaire résultant de la marge bénéficiaire de l'entreprise intermédiaire. Cette marge bénéficiaire ne pourra être réalisée qu'en réduisant la rémunération des indépendants et en réduisant le remboursement des coûts indirects (frais de transport, temps de voyage, temps d'attente, etc.). En outre, l'expérience montre la réalité du risque que l'entreprise, profitant de sa position d'exclusivité, ne respecte pas les droits des prestataires et les délais de paiement.*
- *Alors que nombre de pays connaissent déjà une grave pénurie de prestataires et d'énormes problèmes de qualité, l'augmentation inéluctable de la pression sur les rémunérations ne peut mener qu'à l'impossibilité de réaliser les objectifs de la directive.*

- The court loses control over the choice of language professional, since the selection of service provider is now the job a project manager, without any guarantee of qualification.
- Confidentiality cannot be totally guaranteed by commercial companies where large numbers of people have access to documents, where working on shared platforms is increasingly popular and documents are stored in the cloud. Neither is it sufficient guarantee to have a code of conduct to be signed by service providers working for the company.

Ultimately the use of government procurement could lead to a situation where many providers stop working in this area and move on to work in other language-related markets, as is already the case in the United Kingdom and France or Spain, where hundreds of experienced linguists have abandoned courts and tribunals and focused on other areas of employment.

In conclusion, FIT Europe believes that the use of government procurement for the outsourcing of translation and interpreting services works in direct opposition to the fundamental rights to confidentiality and to translation and interpretation in criminal proceedings.

SG FIT-Europe **Max De Brouwer**



- *Le magistrat perd le contrôle du choix du prestataire, la sélection étant assurée par un gestionnaire de projet sans garanties de qualification.*
- *Le respect de la confidentialité ne peut être réellement garanti par ces sociétés commerciales étant donné le nombre de personnes qui ont accès aux documents, à la tendance croissante de travail sur des plateformes partagées et à l'enregistrement des documents dans le cloud. L'existence d'un code de bonne conduite signé par les prestataires qui travaillent pour l'entreprise ne forme pas une garantie suffisante.*

Le recours aux marchés publics mènerait donc in fine à la cessation d'activité de nombreux prestataires, qui se tourneront vers d'autres marchés linguistiques comme cela a déjà été le cas au Royaume- Uni en France ou en Espagne, où des centaines de linguistes expérimentés ont abandonné les cours et tribunaux pour se tourner vers d'autres secteurs d'activité.

En conclusion, FIT Europe est d'avis que le recours aux marchés publics en vue de l'externalisation de la traduction et de l'interprétation s'opposera directement au droit fondamental à la confidentialité, à la traduction et à l'interprétation en matières judiciaires.

A PLEA FOR BETTER STATUTE FOR SIGN LANGUAGE INTERPRETERS IN EUROPE

The European Parliament has overwhelmingly approved a resolution which calls, among other things, for a better statute for sign language interpreters in Europe. “Due to the vague statute there is a clear shortage of sign language interpreters. Many deaf people are unable to fully take part in society. This resolution is a milestone for deaf people and sign language interpreters alike and constitutes an important policy at regional, national and European level,” says ECR MEP Helga Stevens.

There are more than a million sign language users in the European Union, but there are only 6,500 sign language interpreters. Stevens: “This means that on average one interpreter is available per 160 sign language users. That is simply unworkable. Sign language interpreters have long been seen as “helpers” of deaf people. Traditionally, the family of a deaf person functioned as an interpreter, even in official settings. In many countries this is still the case, but more and more countries are advancing and are recognising sign language interpreting as a full and equal profession. Yet there is still a lot of work to do. The training of sign language interpreters is essential for the equality of deaf sign language users.”

The differences between European countries are enormous. Stevens: “In some countries there is only one interpreter per 2,500 sign language users. In Slovakia the hourly wage of sign language interpreters is barely 2.60 Euros. This of course does not attract young people who are interested in pursuing such a career. However, sign language interpreters are essential for ensuring equal

participation of sign language users in society. The Charter of Fundamental Rights of the European Union prohibits discrimination on the basis of disability. The EU Member States therefore need to take on their responsibility.”

Stevens, who is the first female deaf MEP, was one of the initiators of this resolution. “I am very pleased that we have gained the support of a broad majority in plenary. The previous resolutions dated from 1988 and 1998 and had to be re-written urgently. For that I got a lot of useful input from deaf and interpreter organisations. This is also the direct result of a conference I organised in late September and where for the first time all 31 EU sign languages and all 24 EU spoken languages were used.”

Source (23/11/2016): <http://ecrgroup.eu/ecr-mep-helga-stevens-calls-for-better-statute-for-sign-language-interpreters-in-europe/>

Cameroun: Avocat anglophone cherche traduction anglaise...



Cyrille Ndjitat Tatchou

It is commonly acknowledged that language plays a key role in the construction of modern democratic societies and especially in their search for cohesion through participatory citizenship (Meylaerts 2011:743).

Des avocats camerounais d'expression anglaise sont en grève depuis le 11 octobre 2016 initialement pour revendiquer la traduction en langue anglaise du Traité de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). Il faut dire qu'au Cameroun, pays au double héritage linguistique (français et anglais) issu de l'ère coloniale, le fameux «*anglophone problem*», avec tout ce que cela entraîne comme revendications communautaristes, semble se nourrir d'un bilinguisme apparemment inégalitaire. À l'inverse du Canada, le Cameroun compte huit régions dites *francophones* et 2 régions dites *anglophones*... Alors, dans cette *Afrique en miniature*, comment est géré un tel déséquilibre pour éviter ou prévenir des velléités de glotto-phagie ou d'assimilation par le plus grand nombre ? *That is the question*...

Le bilinguisme pour cimenter l'unité nationale

Suite à la réunification de la *République du Cameroun* alors nouvellement affranchie de la tutelle française et du *Southern Cameroon* britannique en 1961, l'anglais et le français deviennent les deux *langues officielles* de la nouvelle *République fédérale* (1961-1972) ; encore que « c'est une clause de style, car ces deux langues s'imposaient déjà comme telles dans les faits »... (Yetna 1999:9). Seulement, le sens donné au bilinguisme officiel par les nouvelles autorités camerounaises allait bien au-delà de la simple adoption d'un héritage linguistique atypique.

Il s'agit d'abord de contrer tout repli identitaire en consolidant le caractère officiel des deux langues étrangères, le français et l'anglais, non seulement comme langues de l'administration souveraine, mais aussi comme langues exclusives d'instruction.

C'est « une stratégie exolingue radicale – misant totalement sur les langues européennes considérées comme courroies de transmission exclusives des savoirs conduisant au progrès » (Bearth 1997:7). C'est pourquoi aux aurores de ce qui peut être considéré comme la *Première République* (la durée du règne du tout premier président, du 1^{er} janvier 1960 au 4 novembre 1982), le jeune Etat croit bon de rassembler les Camerounais de toutes les couches ethniques sous la bannière de ce qui tient lieu de politique linguistique : le *bilinguisme officiel*.

Un bilinguisme inégalitaire?

A language policy will be defined [...] as "linguistic territoriality regime": a set of legal rules that regulate language use for purposes of education and communication, the latter covering the language of legal affairs, of political institutions, of the media, and of administration (Meylaerts 2011:744).

La politique linguistique du Cameroun unifié est résolument tournée vers l'enracinement des langues officielles que sont le français et l'anglais. Pour les autorités, elle est pensée et

promue pour consolider une conscience nationale en construction, et que pourrait saper un éventuel repli identitaire via les langues nationales (selon *l'Ethnologue* 2015, il y en a 277!). Mais qu'est-ce qui pousse donc des Camerounais d'expression anglaise à la révolte à répétition ? C'est que la politique du bilinguisme officiel au Cameroun semble constituer une aventure ambiguë...

L'ambiguïté du bilinguisme officiel était la suivante : sa visée était d'amener tous les Camerounais à s'exprimer dans les deux langues avec une compétence égale. Mais dans la pratique, il semble que le bilinguisme vise plus les Camerounais anglophones que les francophones (Tadadjeu 1987:27).

Il y aurait donc anguille sous roche! En clair, le bilinguisme officiel serait tout sauf symétrique. C'est ce qui contrarie les Camerounais d'expression anglaise. Voilà pourquoi des voix anglophones – et mêmes francophones d'ailleurs – s'élèvent régulièrement pour dénoncer un *bilinguisme inégalitaire* avec l'ascendant du français sur l'anglais, du *francophone* sur l'*anglophone*. Alors que la *Constitution* institue le français et l'anglais comme « langues officielles d'égale valeur », des Camerounais d'expression anglaise craignent néanmoins de subir à leur tour, peut-être pas l'*assimilation française* (d'une époque révolue), mais l'*assimilation francophone* : l'omniprésence du français dans toutes les sphères de la société (l'administration, l'éducation, la culture, etc.) devient gênante. Même la justice n'échappe pas à ce malaise! Au Cameroun, il y a comme un arrière-goût d'injustice dans le secteur de la justice...



Droit civil contre Common Law?

Si des avocats d'expression anglaise sont descendus dans les rues de Bamenda et de Buéa (les deux chefs-lieux des régions dites *anglophones*), c'est justement pour dénoncer des vel-

léités d'absorption de la *Common Law* (héritage du système judiciaire britannique) par le *Droit civil* (héritage du système judiciaire français), via la réforme adoptée en 2005. Il y a lieu de convoquer l'histoire en mentionnant ce qui a, jusqu'à la réforme susévoquée, constitué l'originalité de la justice camerounaise: la cohabitation des deux systèmes judiciaires susmentionnés.

Les avocats anglophones au Cameroun tiennent à leur *Common Law*! De plus, ils sont exaspérés par l'affectation en surnombre dans des juridictions anglophones d'avocats francophones formés plutôt au droit civil et ne s'exprimant que très peu, ou même pas du tout, en anglais. En outre, l'indisponibilité en temps réel de la version anglaise des textes majoritairement produits en français, dont le fameux *Traité de l'Ohada* – adopté il y a une dizaine d'années tout de même – ajoute à leur exaspération. Ils exigent pour ce cas précis, et pour bien d'autres, la traduction en anglais.

La traduction, facteur de cohésion sociale

There is no language policy without translation policy. In other words, determining the rules of language use presupposes determining the right to translation within a democratic society (Meylaerts 2011:744).

Et voilà que la traduction refait parler d'elle, et semble se poser en solution d'urgence dans un climat conflictuel préjudiciable à l'unité nationale. Au-delà du *Traité de l'OHADA* spécifiquement, des avocats anglophones du Cameroun exigent ni plus



ni moins que la traduction en anglais des textes juridiques en français, ainsi que la prééminence dans les juridictions situées en zone anglophone des avocats formés au Common Law et s'exprimant en anglais... Selon le ministre camerounais de la Justice...

« Il faut souligner ici qu'à l'origine, le français était la seule langue de travail de l'OHADA. Et c'est à l'initiative du Cameroun que l'article 42 du Traité OHADA a été modifié, pour faire de l'anglais, du portugais et de l'espagnol les autres langues de travail de l'OHADA.

Le préalable est la publication desdits textes au Journal Officiel de l'OHADA. À cet égard, il apparaît important de rappeler que l'application des Actes Uniformes dans un pays membre de cette Organisation est subordonnée à leur publication préalable au Journal Officiel de l'OHADA. C'est l'article 9 du Traité.

Le ministère de la Justice a mis en place un Comité chargé de la relecture et de la traduction en anglais des textes concernés. La création de ce Comité, d'ailleurs présidé par un haut magistrat anglophone de la Cour suprême, a été saluée par l'OHADA, qui entend désormais faire de ces versions anglaises des textes traduits par le Comité, sa version anglaise officielle. [...] Le travail de traduction est un long processus qui est en cours ».

Est-ce déjà trop tard pour l'unité nationale ? Ce qui est constatable sur le terrain c'est que les revendications, corporatives à l'origine, ont relancé la très politique *question anglophone* au Cameroun. Celle-ci trouverait ses origines en 1972 dans les négociations sur la forme définitive de l'Etat fédéral d'alors, pour parler inclusifs supposés biaisés et ayant par la suite mené à l'enterrement du fédéralisme. L'Etat unitaire issu de cette concertation nationale est tout simplement assimilé, par les *victimes*, à de la *francophonisation* des régions *anglophones*.

Why do linguists not speak up ?

Loin du débat politique, le rôle et l'impact des pratiques traductives dans les comportements sociaux et sociétaux ont été bien souvent théorisés. Mais il n'est pas coutume de voir ainsi l'absence de traduction apparaître si nettement, en mondovision, comme facteur de tension sociale. Et c'est tout à l'honneur d'un secteur d'activité dont l'importance doit être constamment signalée. Voilà pourquoi il faut déplorer le silence assourdissant des traducteurs camerounais sur ce mouvement d'humeur de leurs compatriotes avocats d'expression anglaise, pourtant au profit de la... traduction!

Est-ce le propre des *métiers de l'ombre*? Une image saisissante dessinée par Marie-Louise Bouchoms, sur fond d'interrogation :

La traduction, n'est-ce pas un métier de communication qui se vit essentiellement dans la solitude de sa cellule de travail? (interview menée par Jean-Bernard Quicheron, 2005).



Le plaidoyer en pleine rue des avocats camerounais d'expression anglaise a remis au goût du jour l'importance de la traduction non seulement comme passerelle linguistique mais aussi, par ricochet, comme facteur de cohésion sociale en contexte multilingue. Et pourtant, les traducteurs / interprètes camerounais, recroquevillés dans *la solitude de leurs cellules de travail* gardent royalement le silence...

Oui, il faut déplorer le silence légendaire des traducteurs, ici comme ailleurs, sur des questions qui interpellent aussi leur profession. « Why do linguists not speak up? », s'écriait Berchet (au *Congrès international de Berlin* en 1987, cité par Mühlhäuser, 1992).

Cyrille Ndjitat Tatchou



Bibliographie :

Bearth, Thomas, éd. (1997). *Langues et éducation en Afrique noire*.

Neuchâtel: Institut de linguistique - Université de Neuchâtel, 119 pages.

Quicheron, Jean-Bernard (2005). Interview de Marie-Louise Bouchoms, vice-présidente de la CBTIP. *Le Linguiste* vol. 51, n°2, pp. 64-70 ;

Meylaerts, Reine (2011). Translational Justice in a Multilingual World: An Overview of Translational Regimes.

Meta: Translators' Journal, vol. 56, n° 4, pp. 743-757.

Mühlhäuser, Peter (1992). Preserving Languages or Language Ecologies ? A Top-down Approach to Language Survival. *Oceanic Linguistics*.

Vol.31, n° 2, pp. 163-180.

Tadadjeu, Maurice (1987). Le facteur linguistique du projet social camerounais. *Journal of West African Languages*, XVII, 1 : 23-34.

Yetna, Jean-Pierre (1999). *Langues, medias, communautés rurales au Cameroun. Essai sur la marginalisation du monde rural*. Paris: L'Harmattan. 379 pages.

Webographie :

Cameroon-Info.Net (corpus)

<http://www.cameroon-info.net/article/cameroon-version-anglaise-du-traite-ohadalaurent-esso-nous-avons-en-son-temps-fait-traduire-274722.html>



Agnès Feltkamp



Handig handelen

Gratis laten proeven, maar geen feestmaaltijd serveren

Onlangs werd een groot aantal collega's opgelicht door een medewerker van een groot farmabedrijf. Het scenario was steeds hetzelfde: de man zocht zelfstandige collega's om zijn werkoverlast aan uit te besteden. Wilde u een testvertaling doen? Het was zeker niet de bedoeling om "een gratis vertaling te scoren". De collega's deden de testvertaling, leverden die prompt op tijd, sommigen wezen nog eens extra op fouten in de brontekst. Ze kregen allemaal een bedankje en dezelfde evaluatie "uitstekende kwaliteit, geen opmerkingen. Ik heb je toegevoegd aan de vertaalpool voor 2016 (of 2017)".

Enkele collega's vonden het wel vreemd dat hij het erover had dat hij op een bepaalde dag moest aanleveren, of dat hij de tekst naar de zetter moest sturen.

Eerlijk gezegd zou ik er misschien ook in getuind zijn. Mij had hij ook aangeschreven, een van mijn klanten zou mij aan hem aanbevelen hebben. Maar omdat hij een talencombinatie vroeg die ik niet zelf vertaal, en hij zelf een vertaler naar het Nederlands was, heb ik hem doorgestuurd – naar iemand die gelukkig geen zin had in testvertalingen. Daar vroeg hij niet eens een stukje, maar meteen een hele PowerPoint presentatie.

Achteraf blijkt dat het heerschap vertalingen opsplitste over verschillende vertalers, er waren zelfs vertalingen gepubliceerd op het internet.

Maakt het ons boos dat we zo beetgenomen zijn? Laat het dan een troost wezen dat we beetgenomen zijn omdat we gewoon te eerlijk zijn om er zelfs maar bij stil te staan dat we misschien bij de neus genomen worden.

Maar we zijn niet dom en we kunnen hieruit leren. Hoe kunnen we dit in de toekomst vermijden? Sommige collega's weigeren om testvertalingen te doen. Ze voeren aan dat ze al langer gevestigd zijn en dat het feit dat ze al zo lang op de markt zijn, toch wel bewijst dat hun klanten tevreden zijn over hun vertalingen. Uit hun houding blijkt ook dat ze de klant niet echt nodig hebben. Over het algemeen laten klanten zich daar wel door overtuigen.

Wat als de klant niet overtuigd is? Dan hebt u misschien voorbeelden van vertalingen die u mag tonen? Vertalingen waar uw naam bij staat? Of zorg

anders dat u dergelijke voorbeelden hebt, die u (met toestemming van de klant) mag tonen. Misschien hebt u ook aanbevelingen van klanten klaarliggen?

Bent u een beginneling en kunt u niet bogen op zoveel jaar ervaring? Lijkt de test u de beste manier om een nieuwe klant te werven, zoals het hapje dat u gratis in een supermarkt wordt aangeboden om te proeven van een product in de aanbieding? Dan kunt u wel de spelregels bepalen. Om u te inspireren:

1. de test mag geen bruikbaar geheel zijn;
2. de test moet kort zijn;
3. de test is gratis: hij wordt dus gedaan in tijd die u vrij hebt omdat u geen betaalde vertaling doet. Dus geen dringende leveringstermijn;
4. de test mag niet gebruikt worden (en dus zeker niet gepubliceerd). Als de test goed genoeg bevonden wordt voor gebruik, dan moet hij betaald worden;
5. eis feedback: een revisie, welk gevolg wordt eraan gegeven?
6. als de brontekst fouten bevat en u een meerwaarde wilt tonen, houd het dan bij de melding, lever geen extra werk – de tekst is immers alleen bedoeld voor de test en niet voor verder gebruik.
7. u kunt overwegen om de vertaling in niet bewerkbare vorm te leveren. Dan heeft de persoon er toch meer werk aan als hij de test toch zou willen gebruiken.
8. stipuleer bij de aanvaarding van de tekst de spelregels en herhaal dit bij de levering.

Soms gebeurt het dat vertaalbedrijven prospectieve klanten een test aanbieden. De serieuze bedrijven hebben mij steeds aangeboden om hiervoor te betalen. Ze waarschuwen dan wel dat het om een test gaat en dat ze verwachten dat we de kwaliteit extra verzorgen. Dan nog aanvaard ik

niet alle tests. Als het bijvoorbeeld gaat om een test voor een bedrijf dat al klant is bij mij, ben ik niet echt bereid om een vertaalbedrijf te helpen mijn klant af te snoepen. Want het is dan helemaal niet zeker dat de vertalingen van de zo binnengehaalde klant ook bij mij terecht komen.

Tests die vertaalbedrijven ons toesturen, bevatten soms een drietal korte alinea's, over verschillende onderwerpen. Daarmee willen ze zien hoe wij omgaan met zeer moeilijke teksten. Dit lijkt een eerlijke manier van testen. Toch heb ik ook daar bedenkingen bij. Dergelijke alinea's zijn zo kort, dat we zeer weinig context hebben. In veel langere teksten helpt de totaliteit van de tekst soms om te begrijpen waar het om gaat, of levert zo'n tekst aanknopingspunten om mee op zoek te gaan op het internet. Zo'n heel korte alinea biedt eigenlijk geen realistische werkvoorwaarden.

Het is dan ook nuttig om een idee te hebben over de evaluatiemethode. Vindt de klant het aanvaardbaar dat we vragen stellen bij die testvertaling als we een probleem niet kunnen oplossen? Er zijn ook vertaalbedrijven die gestandaardiseerde tests gebruiken. Ze hebben dan zelf een "goede" vertaling klaarliggen. Bijvoorbeeld voor een taal waarvoor ze de expertise niet in huis hebben. Hoe worden dan afwijkingen van die vertaling behandeld?

Wie doet de evaluatie? Een intern personeelslid? Of een zelfstandige collega? Als het gaat om zeldzame specialisaties of talencombinaties, hoe wordt dan gegarandeerd dat die collega u niet een onvoldoende geeft om zelf een groter marktaandeel te behouden?

Met al deze overwegingen hoop ik dat u in het vervolg sterker staat tegenover wolven in schaapskleren.

Agnès Feltkamp

Reacties en verdere vragen graag op handelspraktijken@vertalers.be



Le multilinguisme en débat à l'ONU

La question du multilinguisme est traitée avec « détermination » au sein du Département de l'information (DPI) à l'ONU, selon la Secrétaire générale adjointe à la communication et à l'information, Cristina Gallach. Cette dernière réagissait alors aux nombreuses « inquiétudes » formulées par les délégations présentes au débat de la Quatrième Commission sur les questions relatives à l'information, en rapport avec la gestion du multilinguisme.

La couverture de l'information à l'épreuve du multilinguisme

Cette question constitue une priorité pour le DPI, a affirmé Mme Gallach, soulignant que « nous avons examiné comment réorganiser et adapter la plateforme en matière de couverture de l'information afin qu'elle reflète les différences linguistiques [...], et fournir un meilleur service d'information à notre public ». Ce faisant, elle a cité l'exemple des centres d'information des Nations Unies (CINU) dont la mission principale est de traduire l'information et de l'adapter au contexte local. Elle a, par ailleurs, relevé dans son intervention que l'année à venir sera cruciale pour les Nations Unies, puisqu'elle marque à la fois la continuation de la mise en œuvre du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, l'entrée en vigueur de l'*Accord de*

Paris sur le climat, la réalisation des engagements pris par les États membres dans le cadre de la *Déclaration de New York sur les migrants et les réfugiés*, et la première année du mandat du nouveau Secrétaire général des Nations Unies.

D'ores et déjà, les efforts stratégiques du DPI ont culminé en septembre, au cours du Segment de haut niveau de la 71^e session de l'Assemblée générale. En effet, les produits d'information et les outils de médias sociaux de l'ONU ont enregistré des niveaux de lectorat sans précédent. Pendant la semaine du débat de haut niveau, plus de 2,5 millions de personnes ont consulté le Webcast du débat général, en direct ou à la demande, et la page du Centre des nouvelles de l'ONU a été vue plus de 50.000 fois en trois jours, avec près de 60% de nouveaux internautes, a précisé la Secrétaire générale adjointe, selon Mme Gallach.

Des appels au virage multilingue à la DPI-ONU

Les médias sociaux sont un autre moyen d'atteindre le grand public dans sa propre langue, car le contenu peut être mieux adapté à l'audience ciblée. Elle a cité, entre autres, l'entretien en espagnol réalisé avec la Présidente du Chili et diffusé en direct sur Facebook qui a généré, a-t-elle précisé, plus de 20.000 visites en l'espace de huit heures. De même, le compte Weibo - l'unité linguistique en chinois de l'ONU - a dépassé les huit millions de visiteurs. Durant le Segment de haut niveau de l'Assemblée générale, l'ensemble des médias sociaux de l'ONU opérant dans les langues autres que l'anglais ont été visités par plus de 174 millions de personnes. La « Une » du site Web de

l'ONU a été consultée 15 millions de fois depuis son lancement en août. Quant à la page UN.org, elle connaît un accroissement de 10% de visiteurs par an.

Les représentants du Groupe des 77 et de la Chine, de la CELAC, de la CARICOM, du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies et du Groupe francophone de New York, ont appelé à l'intégration du multilinguisme dans l'ensemble des activités du DPI. Ils ont plaidé pour que soient surmontées les disparités persistantes dans l'utilisation des six langues officielles de l'ONU car « la parité linguistique ne peut pas se limiter aux deux langues de travail du Secrétariat ».

Point de vue partagé par l'Union européenne, pour qui le Secrétariat doit œuvrer pour atteindre la plus large audience dans le monde, en tenant compte des divers niveaux d'accessibilité et de disponibilité des ressources, avec la perspective d'améliorer les plateformes existantes. [...]

Le représentant de l'Iran a rappelé une question soulevée l'année dernière au sujet de l'attribution des postes dans les Centres d'informations de l'ONU (CINU) par le DPI. Il a cité le cas d'un poste P-4 réservé à un CINU susceptible d'atteindre un public de plus de 100 millions de personnes, alors qu'un autre CINU qui ne touche qu'un million de personnes dispose des mêmes effectifs que le premier.

Mme Gallach a partagé l'opinion du représentant de la Thaïlande sur le multilinguisme et les langues locales, puisque c'est grâce à ces langues qu'il est possible d'atteindre les populations locales. Les équipes des centres d'information de l'ONU sont au premier rang dans ces efforts, a-t-elle assuré, citant à titre d'exemple les CINU de Bruxelles et d'autres pays où l'on parle plusieurs langues. « Cela suppose des ressources considérables », a-t-elle précisé, mais la mission principale des CINU est de traduire l'information et l'adapter au contexte local. Mme Gallach a également rappelé que les logos sur les objectifs de développement durable ont été traduits dans plus de 60 langues. [...]

Pour une approche communautaro-linguistique à la DPI

La représentante d'El Salvador s'est dite préoccupée par les sujets liés au multilinguisme qui, à ses yeux, revêt une importance particulière. Elle admet que les réseaux sociaux facilitent la tâche dans ce domaine, mais estime qu'il faudra néanmoins solliciter des ressources supplémentaires en faveur du multilinguisme. S'agissant de la « rationalisation de la situation des CINU » dont il est question dans le rapport, elle s'est demandée comment améliorer le travail accompli dans les centres qui mènent leurs activités dans les langues locales et quel est le lien avec leur financement. [...]

La représentante du Mexique, qui préside le *Groupe des Amis de l'espagnol*, a également souligné l'importance du multilinguisme et s'est dite disposée à présenter des idées novatrices pour soutenir les efforts du DPI dans ce sens. Concernant les CINU, elle a demandé des informations plus détaillées sur les opérations de ces centres dont la mission première est d'expliquer le travail de l'ONU sur le terrain.

En réponse, Mme Gallach a estimé qu'il faudrait utiliser le terme « détermination » plutôt qu'« inquiétudes » lorsqu'on aborde la manière dont le DPI traite la question du multilinguisme. Elle a assuré que son Département s'engageait à donner suite aux demandes faites par les États-membres, se proposant, le moment venu, de demander des ressources supplémentaires en faveur du multilinguisme. Même si cette Commission n'est pas le lieu indiqué pour ce débat, il faut bien reconnaître que c'est ici que certaines requêtes relatives à l'information sont faites par les États membres, a-t-elle ajouté.

Au sujet des plateformes internet de l'ONU, Mme Gallach a précisé que deux de ces plateformes ont été regroupées pour être plus visibles ; à la suite de cette expérience, elle en est venue à penser que des ressources supplémentaires seraient nécessaires dans ce domaine également. Et s'agissant des statistiques, la Secrétaire générale adjointe a

souligné leur importance et s'est dite déterminée à atteindre le plus grand nombre de personnes dans toutes les langues. [...]

Multilinguisme, ou la quête de l'efficacité

M. Yemdaogo Eric Tiare (Burkina Faso) a souligné, en sa qualité de Vice-président chargé du multilinguisme au sein du *Groupe des Ambassadeurs francophones de New York*, qu'atteindre les peuples du monde par l'ensemble des moyens de communication est plus que jamais indispensable à l'accomplissement des mandats confiés au Secrétariat. C'est dans cet esprit, a-t-il poursuivi, que le Groupe francophone a été à l'origine, dans les années 1990, de l'inscription à l'ordre du jour de la session plénière de l'Assemblée générale d'un point sur le multilinguisme, en juste reconnaissance de la nature transversale de cette question. Il a rappelé à cet égard, la *Résolution sur le multilinguisme* (11 septembre 2015) dont les négociations avaient été coordonnées par le Sénégal.

Le multilinguisme n'est que le corollaire du multilatéralisme. Son principe, a-t-il poursuivi, est d'ailleurs inscrit en cinq langues dans la Charte des Nations Unies, qui fait également foi. Le multilinguisme est aussi le garant du respect de la diversité culturelle et linguistique dans les organisations internationales, de la participation du plus grand nombre aux débats et de l'égalité souveraine des États.

Par conséquent, a indiqué M. Tiare, le *Groupe des Ambassadeurs francophones de New York* ne peut que se féliciter de voir le multilinguisme légitimement reconnu comme valeur fondamentale du système des Nations Unies ; l'ONU s'efforce d'intégrer le multilinguisme dans l'ensemble de ses activités d'information et de communication, et de chercher à élargir son public. Le multilinguisme est par ailleurs une condition de l'efficacité de « notre action collective », qu'il s'agisse de la performance des opérations de maintien de la paix, de la promotion des droits de l'homme ou de la mise en œuvre inclusive du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, a-t-il ajouté. [...]



Média traditionnels et NTIC, même objectif !

M. Omar Casta Ñeda Solares (Guatemala) a souligné l'intérêt des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la diffusion des informations sur le travail et les activités des Nations Unies. Toutefois, à son avis, il ne fallait pas pour autant délaisser les médias traditionnels, comme la radio et la presse. Et l'information doit également être présentée dans le plus grand nombre de langues possibles pour pouvoir atteindre un public de plus en plus large dans le monde.

Le représentant du Guatemala a invité le DPI à respecter la parité linguistique dans tous ses supports et plateformes ; il a estimé qu'il fallait revoir l'architecture de la structure de l'information de l'ONU pour mieux tenir compte de la diversité linguistique dans le monde, notamment pour ce qui est des six langues officielles de l'Organisation. Il a dit attendre la présentation d'alternatives viables de la part du DPI visant à diminuer les disparités linguistiques actuelles, estimant que « la parité linguistique ne peut pas se limiter aux deux langues de travail du Secrétariat ».

Morceaux choisis par **Cyrille Ndjitat Tatchou**

Source :

<http://www.un.org/press/fr/2016/cpsd615.doc.htm>

**Assemblée générale de l'ONU - 4^e Commission
71^e Session, 10^e Séance - matin - CPSD/615
14 octobre 2016**

Le titre et les intertitres sont de la rédaction.



Isabelle Bambust

Valse vrienden

Waarom Belgen en Nederlanders elkaar wel verstaan, maar niet begrijpen...

Dit is een boek van Evert van Wijk waarin hij zichzelf een bont-en-blauwe ervaringsdeskundige noemt. Naar eigen zeggen kreeg hij als Nederlander in België met vele valkuilen te maken. Hij wil Nederlandse en Belgische lezers voor die z gezegde cultuurkloof waarschuwen.

De lezer staat voor een inleiding, een kort deeltje 'Vlamingen of Belgen', gevolgd door elf lukrake hoofdstukken die geen echte opbouw kennen, en een nabeschuiving. "Wat is dit voor een boek?" vraag ik mij tijdens de lezing voortdurend af. Ik houd het uiteindelijk bij een (deels) autobiografisch pamflet. In de nabeschuiving (p. 159) stelt Van Wijk duidelijk geen rekeningen te willen vereffenen, noch met Belgen, noch met Nederlanders, maar ik vind geen objectieve toon in zijn werk. Want België is volgens de auteur een land dat eigenlijk helemaal niet bestaat (p. 11). Het is tijd dat België op de schop moet (pp. 58-59). Manneke Pis redt het land België niet, maar zeikt het alleen maar onder (p. 81). Vlamingen beginnen zich

steeds meer Vlaming te voelen en minder Belg (p. 12). Zij lopen wat achter en hebben de dingen net iets later door (p. 38).

Franstaligen koesteren hun superioriteitsgevoel jegens de Vlamingen (p. 90). Nederland is, in tegenstelling tot België, een trotse natiestaat (p. 42). De auteur deelt ook mee dat zijn grootvader langs vaderszijde verongelukte in België omdat "de spoorwachter in slaap was gedommeld waardoor hij vergeten was de spoorbomen naar beneden te laten" (pp. 18-19). Het gaat ook over de wederzijdse liefde tussen de auteur en een leuke lieve West-Vlaamse (p. 21). Het pamflet is ook erg stereotiep: in België dachten ze misschien wel "dat zo iets toch niet kon kloppen: een Hollander die Bourgondiër is?" (p. 22), of "Belgen houden van Mercedesen" (p. 36). En in hoofdstuk II (pp. 25-36) wordt alleen maar een boekje opengedaan over *Belgische* politieke spelletjes.

Het 'bezette België'

In hoofdstuk III wordt de z gezegde onmin tussen Nederlanders en Belgen verklaard vanuit de geschiedenis. Bij de reformatie zou veel zuidelijke kennis en kunde naar het noorden zijn gevlucht.

Het povere achtergebleven zuiden werd naderhand voortdurend overheerst “door onder meer de Fransen, de *Engelsen* en niet te vergeten de Oostenrijkers” (p. 42). De Engelsen waren bij mijn weten nooit in België als overheersers, doch wel als bondgenoten...

Grote items en grote woorden...

De auteur gaat in Hoofdstuk V uitgebreid in op de door socioloog Geert Hofstede aangekaarte verschillen tussen Belgen en Nederlanders. Het gaat daar over verschil in machtsafstand, individualisme versus collectivisme, masculiniteit, en onzekerheidsvermijding. De auteur wijst op de tegenstelling ‘Vrijheid-groei-calvinisme’ versus ‘onderdrukking-overheersing-katholicisme’. Ook heeft hij geen gebrek aan zelfvertrouwen, wat op zich een goede zaak is. De auteur is namelijk erg fier dat hij er in geslaagd is om “in België als eerste Nederlander sinds de afscheiding in 1830 als communicatieadviseur en mediatrainer tot het hoogste politieke niveau door te dringen” (p. 25).

Valse taalvrienden

De taalkundige valse taalvrienden komen nauwelijks aan bod. Welgeteld één alinea op bladzijde 21, over het woord ‘kleed’ – het ‘jurkje’ komt nog eens terug op bladzijde 109, twee alinea’s op bladzijde 100, over de woorden ‘tas’ en ‘poepen’, en enkele woorden over batterij en accu, over de microgolfoven en de magnetron, over de dampkap en de afzuigkap, en over het woord ‘poepke’ (p. 125-126). Hoofdstuk VIII ‘Valse vrienden’ heeft het vooral over de onderwijsverschillen tussen Nederland en België. Van Wijk betreurt daar het gebrek aan machtsafstand in Nederland, in tegenstelling tot België waar orde en gezag op de schoolbanken heersen.

Een bijzondere stijl

De schrijfstijl van de auteur is bijzonder. Enerzijds lijkt Van Wijk een veelzijdig en creatief taalgebruiker te zijn met bijvoorbeeld ‘meestentijds’ (p. 16), ‘regelneverij’ (p. 17), ‘kaltstellen’ (p. 35), ‘met een hark schrijven’ (p. 36), ‘mile-age’ (p. 34), ‘ringeloren’ (p. 79) en ‘wiederweerga’ (p. 87), maar anderzijds gaat hij ook platter met ‘Gooise matras’ (p. 19), ‘iemand een poepertje laten ruiken’ (p. 35) en ‘klootjesvolk’ (p. 43).

Spelling

Op bladzijde 35 wordt het woord “tweeën” gesplitst in “twee-en”. Aangezien dat laatste woord door de splitsing al ‘gedeeld’ is, moet er geen deelteken meer gebruikt worden. Er staat echter “twee-ën”. De auteur schrijft eens “cliëntelisme” (p. 55) en eens “cliëntèlisme” (p.92). De lezer moet daar “cliëntelisme” lezen. Op bladzijde 80 staat ‘nep-Belgisme’ in plaats van ‘nep-Belgicisme’.

Mens-erger-je-niet

De inhoud van het werk geeft wel een erg stereotiep beeld van de relatie tussen Belgen en Nederlanders en staat vaak haaks op wat ik zelf heb ervaren. Gelukkig heb ik in mijn jonge jaren genoeg mens-erger-je-niet gespeeld om mij voor de rest van mijn leven zo weinig mogelijk te agiteren. Dit boek doet dus geen pijn. De lezer gaat niet in verzet. Hij wendt af, en weet beter.

Signalement: *Valse vrienden* *Waarom Belgen en Nederlanders elkaar wel verstaan, maar niet begrijpen...* Auteur: Evert van Wijk Uitgeverij: Scriptum, Schiedam, 2016

Isabelle Bambust

[Isabelle Bambust, correspondent van de *Linguaan* in België, heeft op 4 november met succes haar doctoraal proefschrift in de rechten verdedigd aan de Universiteit Gent. Het promotieonderzoek van Bambust behelsde ‘De actuele plaats en de actuele invulling van het begrip “een taal die de bestemming begrijpt” in de Europese grensoverschrijdende betekening in burgerlijke zaken – Enkele rechtvaardige aanbevelingen’.

De kersverse doctor in de rechten was al sinds enige tijd verbonden aan het *Transnational Law Center* van de Faculteit Rechtsgeleerdheid van de Universiteit Gent. Sinds 2012 verricht zij onderzoek rond de taalrechten van rechtsonderhorigen in het Europese procesrecht, meer in het bijzonder omtrent de vraag in welke taal gerechtelijke stukken aan een bestemming in een ander land moeten worden meegedeeld.

Bambusts boek *De Europese gerechtelijke taalbescherming – Enkele rechtvaardige aanbevelingen* is vanaf midden februari 2017 bij uitgeverij Die Keure verkrijgbaar.]

Met dank aan **Paul Juten**, Hoofdredacteur van *De Linguaan*, Leiden, Nederland.



Huib van Dis (NGTV) ontvangt een prent van Sint Hiëronymus uit handen van Rita Roggen (BKVT).

Feestelijk Jubileumcongres - NGTV 60 : de BKVT was goed vertegenwoordigd

Op zaterdag 8 oktober werd de jaarlijkse Hiëronymusdag ingevuld met de viering van het 60-jarig jubileum van het NGTV in de gezellige, intieme setting van het Carlton President Hotel in Utrecht. De kracht van de vertaler/tolk anno 2016! De opkomst was met 120 deelnemers goed te noemen. De BKVT was goed vertegenwoordigd door de aanwezigheid van haar voorzitter Rita Roggen.

De presentaties vonden gelijktijdig in verschillende zalen plaats, sommige in het Nederlands, andere in het Engels. Op zich was dat geen probleem, ware het niet dat twee van de drie Engelstalige sprekers zeer snel spraken, waardoor voor de collega's met een andere taalachtergrond de lat toch nog tamelijk hoog lag.

Helaas was een van de sprekers voor de literaire component te elfder ure verhinderd. Daardoor kwam als een geluk bij een ongeluk de nadruk op dit congres vooral te liggen op de maar al te vaak onderschatte ondernemersaspecten van ons beroep.

Bij de lezingen en workshops kwamen vragen aan bod als:

- hoe bouw je als tolk een ondersteunend netwerk op om te zorgen dat je werk mentaal, emotioneel en fysiek houdbaar is, zodat je kwaliteit kunt blijven leveren?
- Wat houdt het concept '*fair trade translation*' in?
- Hoe werkt Google en hoe kun je je opdrachtgever zo goed mogelijk adviseren en ondersteunen met voor zoekmachines geoptimaliseerde (vertaalde) teksten?

Een hoogtepunt van de dag: de voorzitter van het NGTV Huib van Dis ontving op de viering van het 60-jarige jubileum van het NGTV, op 8 oktober jongstleden, een mooie prent van onze schutspatroon Sint Hiëronymus uit de handen van Rita Roggen, voorzitter van de BKVT.

Paul Juten (*De Linguaan*) en **Cyrille Tatchou** (*De Taalkundige*)

Li walon, c'ès-t on vrey lingadje hé valet!



Ludovic Pierard

Ah! le Wallon, cette langue riche, délicieuse et imagée, descendant en droite ligne du latin (et non du français, comme d'aucuns le pensent), qui sent bon la terre, le travail, la fête, l'amitié, la joie mais aussi la dureté de la vie. Un dialecte qui, comme bon nombre de ses semblables, est aujourd'hui en voie de disparition après avoir souffert d'une véritable mise au ban après la seconde guerre mondiale, sous prétexte que le français était plus gracieux et plus noble...

Lors de la précédente édition, nous avons vu qu'un Wallon sait réagir avec des mots bien sentis lorsqu'il est mal venu ou mal accueilli. Dans ce cas, la suite du dialogue entamé peut se révéler bien difficile... Voici un petit florilège d'expressions bien à-propos...

Wallon	Traduction littérale	Traduction libre/ explication	Sous-région*
Li ci qui s'djinne divint bossu.	<i>Celui qui se gêne devient bossu.</i>	Il ne faut pas se gêner.	Lg
Gn-a pont d'jinne véci, savoz!	<i>Il n'y a pas de gêne ici, savez-vous!</i>	Oubliez toute crainte de gêne!	Na
Ètinde a cate sins dire minou.	<i>Entendre à chatte sans dire minou.</i>	Comprendre à demi-mot.	Lg
I comprind bin minouche sins qu'on n'diye nosse tchèt.	<i>Il comprend bien minet sans qu'on dise notre chat.</i>	Il saisit d'emblée	Na
Dj'odéve çoulà come ine vôte à lård.	<i>Je sentais cela comme une omelette au lard.</i>	J'avais deviné.	Lg
Ça m'goteûve o keû.	<i>Ça me dégoûtait dans le cœur.</i>	Je le pressentais.	Na
Comprinde a fotche.	<i>Comprendre à fourche.</i>	Comprendre de travers.	Na
I fât pô d'tchwè d'avalier 'ne brique.	<i>Il faut peu de choses d'avalier une brique (avalier au sens ancien : faire tomber, laisser aller « en aval »).</i>	Une erreur est vite faite.	Lg

Tot l'monde si pout tromper come dihéve li lur'çon gripé so'ne hovelète.	<i>Tout le monde peut se tromper, comme disait le hérisson grimpé sur une brosse à récurer.</i>	-	Lg
Soyî lès cwèsses.	<i>Scier les côtes.</i>	Ennuyer à force d'insister.	Lg
Foler so mès-avonnes.	<i>Piétiner sur mes avoines.</i>	Marcher sur mes plates-bandes.	Lg
I n'fôt nén criyî Bourgogne, c'è-st-ène carogne.	<i>Il ne faut pas crier Bourgogne, c'est une charogne.</i>	Ça n'en vaut pas la peine.	Ch
On scrèt Mawèt.	<i>Un secret Mawèt.</i>	C'est un secret de Polichinelle.	Lg
Il èst come li coucou, il a pus d'bèthch qui d'cou.	<i>Il est comme le coucou, il a plus de bec que de cul.</i>	C'est un vantard.	Lg
Il a todi l'pèce po mète à trô.	<i>Il a toujours la pièce pour mettre au trou.</i>	Il est prompt à la riposte.	Lg
On pèle-mès-peus, on tchêye-nouks.	<i>Un pèle mes pois, un chie-nœuds.</i>	Un faiseur d'embarras, un pisse-vinaigre.	Lg
Yèsse di douce alène.	<i>Être de douce haleine.</i>	Être hypocrite.	Ch
Fè les peûs pus spès qu'i n'sont.	<i>Faire les pois plus épais qu'ils ne sont.</i>	Exagérer.	Lg
Lès grands brèyàs n'ont mày touwè pèrsonne	<i>Les grands crieurs n'ont jamais tué personne.</i>	Plus fort en gueule qu'en actes.	Lg

Remarque :

ch = wallon de Charleroi ;

na = wallon de Namur ;

lg = wallon de Liège

Source : Le wallon de poche, Assimil, 1999

Ludovic Pierard

Li walon, c'est-t-on
vrey lingadje des valet!



Pêle-mêle et en français...



Pascale Pilawski

Reformulez dans un français correct, agréable à lire et publiable

1- Vous souhaitez être informé régulièrement de nos offres hebdomadaires ?
Abonnez-vous alors à la newsletter gratuite de Bricogéant !

2- Vous trouverez en annexe un formulaire à utiliser pour nous communiquer les informations générales demandées, et un autre au moyen duquel vous nous autorisez à utiliser vos données médicales.
Pouvez-vous nous le renvoyer entièrement complété et signé ?

3- Les employés se plaignent de plus en plus souvent de formes de violence commises par des clients. Et cela ne se limite pas aux employés. Les réceptionnistes dans les grands bâtiments, le service à la clientèle, etc. sont eux aussi confrontés au phénomène. Cette agressivité ne se présente pas seulement dans le cadre d'une confrontation directe, mais également par téléphone.

Pascale Pilawski



Vertalerslunch à Gand: du crocodile rôti comme source d'inspiration à la causerie thématique

C'est le restaurant africain Ette Ibibio à Gand qui a servi de cadre à cette rencontre inédite. Onze (11) traducteurs et interprètes habitant la zone s'y sont retrouvés, dans une ambiance conviviale où musiques tropicales et plats exotiques côtoyaient allègrement la réflexion critique. Thème : le devenir du multilinguisme. Et c'est loin d'être un hasard, car ce même sujet était en débat à l'ONU lors de son Assemblée générale d'octobre 2016.

Nous avons discuté de ce que la promotion et la défense d'une langue peuvent faire pour affirmer l'identité de ses locuteurs, améliorer leur situation sociale et favoriser leur développement économique. C'est ainsi que nous avons parlé du flamand/néerlandais en Belgique, du gaélique en Irlande (cas très particulier parce qu'il s'agit d'une langue qui était presque morte), du catalan, du basque, du serbo-croate qui se scinde en serbe et croate, du tchèque qui s'est affirmé par rapport à l'allemand, et du medúmbà camerounais que le comité de langue local, sans aucun soutien de l'Etat, s'active à promouvoir.

En Europe il y a encore d'autres langues qui ont actuellement un statut officiel et culturel qu'elles n'avaient pas au début du siècle passé, voire plus récemment. Pour ne citer que les plus importantes: estonien, letton, lituanien, norvégien, finnois, ukrainien, biélorusse, slovaque, bosniaque, slovène et macédonien.



En dehors de l'Europe, il peut être intéressant d'étudier le rapport entre l'anglais et les langues locales en Inde et au Pakistan. L'Indonésie et les Philippines sont également des cas intéressants avec la disparition quasi complète de la langue du colonisateur.

Le débat était fort riche en enseignements, et avec la particularité sur le plan physiologique : la facilitation de la digestion... En fait, tout a débuté à 12h30 le vendredi 18 novembre : chaleureuses retrouvailles, expressions de joie et du vivre-ensemble. En guise d'entrée, les premières gorgées de vin ou de jus sont accompagnées de quelques amuse-gueules : viande rôtie et épicée ou légumes farcis, frites de plantain mûr (Dodo) / beignet à base de haricot (Akara). Et le temps d'une première digestion, les plats de résistance sont servis... Du cous-cous de manioc comme complément d'une variété de sauces : Moambe (à base de noix de palmier), Sauce d'arachide, Sauce-gombo (okra), etc., toutes parsemées d'imposants morceaux de l'intraitable crocodile!

Cocktail aux décibels... Dégustation vorace sous des airs de la suave rumba congolaise ou du sensuel makossa camerounais. Une ambiance véritablement tropicale, sous le regard fétiche d'un masque de cuivre. Et ce sont les premières chutes de neige qui sont venues, en fin de journée, nous rappeler que nous étions bel et bien géographiquement fort loin des tropiques...

Guy van De Maele et Cyrille Ndjitat Tatchou

Vertalerslunch in Gent: geroosterde krokodil inspireert themagesprek

Het kader voor deze ongewone ontmoeting was het Afrikaanse restaurant Ette Ibibio. Elf (11) vertalers en tolken uit de regio hadden er afgesproken in een gezellige sfeer met tropische muziek en exotische gerechten die vlot overgingen in een kritische denkoefening: de toekomst van meertaligheid. Niet helemaal een toeval, want dit onderwerp werd besproken in de VN tijdens de Algemene Vergadering van oktober 2016.

We hebben ons afgevraagd hoe promotie en bescherming van een taal de identiteit van de sprekers kunnen bevestigen een hun sociale status en hun economische ontwikkeling kunnen verbeteren. Aan bod kwamen het Vlaams/Nederlands in België, het Gaelisch in Ierland (een speciaal geval, want hier gaat het om een bijna uitgestorven taal), het Catalaans, het Baskisch, het Servo-Kroatisch, dat nu uiteenvalt in Servisch en Kroatisch, en het Kameroense Mèdûmbà, waarvan een lokale taalcommissie zonder enige steun van de overheid de verdediging op zich heeft genomen.

Er zijn in Europa nog andere talen die nu een officiële en culturele status genieten die ze een eeuw geleden of nog recenter niet hadden. Om de belangrijkste maar te noemen: Ests, Lets, Litouws, Noors, Fins, Oekraïens, Wit-Russisch, Slowaaks, Bosnisch, Sloveens en Macedonisch.



Buiten Europa zou de studie van de relatie tussen het Engels en de lokale talen in India en Pakistan interessant kunnen zijn. Ook Indonesië en de Filipijnen, waar de taal van de kolonisor bijna geheel verdwenen is, zijn interessante gevallen.

Het waren leerrijke discussies, met de fysiologische bijzonderheid dat ze de spijsvertering bevorderden... Alles begon immers om 12.30 uur op vrijdag 18 november, met warme begroetingen, vreugdekreten en saamhorigheid. Om te beginnen werden de eerste slokken wijn of sap aangevuld met hapjes: pastetie met vulling kruidig vlees of vulling groenten, bakbanaan (dodo) /beignet van bonen (akara). Om de vertering te laten aan vangen, werden de eerste hoofdgerechten opgediend: Maniok-Foefoemet uiteenlopende sauzen: moambe (palmvrucht), pindasaus, dongodongosaus (okra), allemaal bezaaid met indrukwekkende stukken dode Afrikaanse krokodil!

De gulzige degustatie werd begeleid door de sensuele Congolese rumba of de reine Kameroense makossa. Een warm tropische sfeer, onder de blik van een koperen godenmasker. De eerste sneeuwval van het seizoen heeft ons er aan het einde van de dag aan herinnerd dat we mijlenver verwijderd waren van de tropen.

Guy van De Maele en Cyrille Ndjitat Tatchou

Met dank aan **Agnès Feltkamp** voor de Nederlandse vertaling



Riccardo Raimondo

Un dispositif textuel pour l'étude des traductions : l'hypothèse des zones traductionnelles

Plus on pénètre profondément les éléments,
plus la langue est encore inexplorée.

FRIEDRICH SCHLEIERMACHER

Introduction

La traduction, en ce qu'elle peut être considérée comme un « modèle herméneutique »¹ et non seulement comme un processus linguistique, nous permet de réfléchir, au sens large, sur les enjeux de la théorie et de la pratique. Si l'on voulait synthétiser les deux approches de la traductologie théorique à cet égard, selon la formule de François Rastier, on pourrait affirmer qu'il existe d'une part une approche affectée par un « imaginaire logico-grammatical »² et de l'autre une démarche herméneutique et philosophique.

À travers ce double mouvement, il s'agit dans ce contexte de chercher à répondre de fait à une question cruciale pour l'herméneutique, à savoir le *dissidio* entre particulier et universel, texte et auteur, détail et système, ou encore « événement » et « structure »³. De ce point de vue, on peut considérer le *mot* comme un « échangeur entre le système et l'acte, entre la structure et l'événement »⁴ et le *texte* comme le « point de rencontre de la réflexion herméneutique et de la traductologie »⁵. C'est donc à partir d'une telle conception que nous mènerons nos analyses dans la tentative de sonder tout ce qui trouve *au-delà* et *en deçà* du texte, « la dynamique interne au texte » et « la capacité de l'œuvre à se projeter au-dehors »⁶.

Concernant le cas de la traductologie, François Rastier signalait déjà en 2006⁷ la nécessité d'une « médiation synthétique » entre une traductologie linguistique et une traductologie philosophique et critique. C'est en suivant une telle inspiration que nous présentons ici un dispositif à la fois textuel et herméneutique⁸, sous la forme d'une hypothèse ouverte aux prochaines évolutions de notre réflexion : « la théorie des zones traductionnelles ». Ce dispositif oscille ainsi entre le particulier et l'universel, en d'autres termes – dans le sillage de Friedrich Schleiermacher – entre « l'examen des idées, de l'unité combinatoire, de l'individualité » (l'universel) et « l'examen de la multiplicité combinatoire, du psychologisme et du personnel »⁹ (le particulier). Cet outil nous permet de mettre en perspective nos analyses traductologiques à la fois avec la linguis-

¹ Cf. Paul RICŒUR, « Le paradigme de la traduction », *Esprit*, n°253 (juin 1999), pp. 8-19 ; Cf. Richard KEARNEY, « Vers une herméneutique de la traduction », in Gaëlle FIASSE (dir.), *Paul Ricoeur. De l'homme faillible à l'homme capable*, Paris, PUF, 2008, p. 157-178.

² François Rastier qui propose de considérer le texte, non comme une « suite de mots » selon une approche phraséologique, mais comme une composition de formes sémantiques et expressives [François RASTIER, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2011 ; François RASTIER, « La traduction. Interprétation et genèse du sens », in Marianne LEDERER (dir.), *Le sens en traduction*, Caen, Minard, 2006, p. 37-49.]

³ Paul RICŒUR, « La structure, le mot, l'événement », in *Le conflit des interprétations*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, pp. 121-143.

⁴ *Ibid.*, p. 138.

⁵ Cf. Jane Elisabeth WILHELM, « Herméneutique et traduction : la question de « l'appropriation » ou le rapport de « propre » à « l'étranger » », *Meta*, vol. 49, n° 4 (2004), p. 768-776.

⁶ Paul RICŒUR, « De l'interprétation », in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, 1968, p. 37.

⁷ Cf. François RASTIER, « La traduction. Interprétation et genèse du sens », in Marianne LEDERER (dir.), *Le sens en traduction*, op. cit., p. 37-49.

⁸ Cf. Riccardo RAIMONDO, « Dispositifs textuels et herméneutiques pour la critique comparée des traductions », Colloque international *Les langues étrangères dans l'Enseignement supérieur*, organisé par APROLÍNGUA (*Associação Portuguesa de Professores de Línguas Estrangeiras do Ensino Superior*), Université de Porto (Portugal), 16 juin 2016 ; Cf. « Dispositifs critiques et herméneutiques pour une nouvelle discipline : l'historiographie des traductions », *II Congreso Internacional en Lingüística Aplicada a la Enseñanza de Lenguas: En camino hacia el plurilingüismo*, Université Nebrija (Madrid, Espagne), 24 juin 2016.

⁹ Friedrich SCHLEIERMACHER, *Herméneutique*, traduit de l'allemand par Christian Berner, Paris, Cerf/Presses universitaires de Lille, 1987, p. 15.

¹⁰ Cf. Susan BASSNETT et André LEFEVERE, *Constructing cultures: Essays on Literary Translation*, United Kingdom, Cromwell Press, 1998 ; voir aussi le paragraphe « Le triangle interdisciplinaire de la traductologie » in Jean-René LADMIRAL, « L'empire des sens », in Marianne LEDERER (dir.), *Le sens en traduction*, op. cit., 2006, p. 109-125.

tique, l'histoire littéraire, la philosophie et la psychologie, dans une approche *interdisciplinaire*¹⁰. En d'autres termes, c'est par le biais d'une telle inspiration que la traductologie peut ainsi élargir ses « sphères de connaissance »¹¹ ou « sphères d'influence »¹², dans le but d'améliorer l'efficacité et la profondeur de ses outils analytiques et herméneutiques. Nous l'offrons dans cette forme pour les mettre au service de la critique comparée et de l'historiographie des traductions.

Les zones traductionnelles

Notre théorie des *zones traductionnelles* est directement inspirée d'une formule d'Antoine Berman qui propose une *pré-analyse* du texte visant à une « sélection d'exemples stylistiques (au sens large) »¹³ et forge ainsi la notion de *zone signifiante*. Cela nous permet de rentrer tout de suite dans l'*atelier* du traducteur. Concernant la *sélection*, il parle en substance d'un découpage à partir d'une « interprétation de l'œuvre » ; il faut alors sélectionner des *zones* de l'œuvre, soit « ces passages de l'original qui, pour ainsi dire, sont les lieux où [l'œuvre] se condense, se représente, se signifie ou se symbolise. Ces passages sont les *zones signifiantes* où une œuvre atteint sa propre visée »¹⁴. Ces *zones* sont des « exemples stylistiques (au sens large) »¹⁵, mais il ne s'agit évidemment pas d'une question purement formelle. Au contraire, Berman interprète la stylistique à travers toute sa puissance signifiante. Selon lui, les *zones signifiantes*, ces « centres de gravité », sont le lieu où l'écriture possède « un très haut degré de nécessité »¹⁶.

Il faut pourtant marquer une distinction nette entre la notion de *zone* envisagée par Berman et son acception à l'intérieur de notre méthodologie. Les *zones traductionnelles*, telles que nous voulons les entendre dans ce contexte, n'expriment pas seulement un espace herméneutique à l'intérieur du texte-source. Elles visent à identifier ces fragments *signifiants* qui nous sont utiles pour étudier les traductions, pour comprendre l'approche que les traducteurs ont eu vis-à-vis du texte. Ce seront des *zones* qu'on repérera à partir du texte-source, mais qu'on analysera dans le texte-cible. Il s'agit ainsi d'un espace herméneutique, espace de *passage*, dont l'outil principal de lecture est le processus translinguistique.

Comme l'a avancé François Rastier, la définition de l'unité textuelle comme « passage » permet « d'appréhender la traduction par des séries de transformations intertextuelles et interlinguistiques »¹⁷. Mais cela est encore un procédé qui repose, pour ainsi dire, sur une conception bidimensionnelle : entre deux textes, deux passages, deux horizontalités. En revanche, la définition de l'unité textuelle comme *zone* nous permet d'appliquer une conception pluridimensionnelle contemplant en même temps la dimension textuelle, intertextuelle et transtextuelle¹⁸, ainsi que la dimension de l'imaginaire¹⁹, tout en gardant une approche comparatiste²⁰.

¹¹ Cf. Astrid GUILLAUME, « L'interthéoricité : sémiotique de la transférogénèse. Plasticité, élasticité, hybridité des théories », *Revue PLASTIR* (Plasticités, Sciences et Arts), n°37 (2014), p.1-36 ; Cf. Astrid GUILLAUME, « The Intertheoricity : Plasticity, Elasticity and Hybridity of Theories », in *Human and Social studies*, vol.4, n°1 (2015), Boston/Berlin, Éd. Walter de Gruyter, p. 13-29 ; Astrid GUILLAUME, « L'interthéoricité : sémiotique de la transférogénèse. Plasticité, élasticité, hybridité des théories », *Revue PLASTIR* (Plasticités, Sciences et Arts), n°37 (2014), p. 1-36 ; Cf. Astrid GUILLAUME, « Avant-propos », in Astrid GUILLAUME (dir.), *Traduction et implicites idéologiques*, préf. de Michaël Oustinoff, Paris, Éditions La Völva, 2016, p. 5-12.

¹² Cf. Michel BALLARD, « La traductologie comme espace », *Les Langues Modernes* (dossier coordonné par Astrid Guillaume), n°1 (2016, 11 e année), p. 14-25

¹³ Antoine BERMAN, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995, p.70.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ *Ibid.*, p. 70-71.

¹⁷ Cf. François RASTIER, « La traduction. Interprétation et genèse du sens », in Marianne LEDERER (dir.), *Le sens en traduction*, op. cit., p. 43.

¹⁸ Sur le concept de *transtextualité*, consulter : Gérard GENETTE, *Palimpsestes*, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1982. Selon G. Genette, la *transtextualité* se définit comme « tout ce qui met un texte en relation, manifeste ou secrète, avec un autre texte » (p. 7). Selon notre point de vue : « tout ce qui traverse le texte, et le met en relation avec un autre texte, sans pourtant être texte ». G. Genette distingue, de plus, cinq types de relations *transtextuelles* : l'*intertextualité*, la *paratextualité*, la *métatextualité*, l'*hypertextualité* et l'*architextualité*.

¹⁹ Cf. Riccardo RAIMONDO, « Orphée contra Hermès : esquisses pour une nouvelle herméneutique de la traduction », Séminaire *Ateliers sur la création contemporaine : pratiques contemporaines de la traduction* organisé par Sylvia Chassaing, Université Paris-Vincennes (France), 1 décembre 2015 ; Cf. « Orphée versus Hermès : imaginaires de translation », conférence à l'Université d'Ottawa, Faculté des Arts (Pavillon Wilbrod, salle 116), 27 sept. 2016 ; dans le cadre du séminaire *Theory of Translation*, dir. par Clara Foz (uOttawa) ; Cf. « Orphée contre Hermès : herméneutique, imaginaire et traduction (esquisses) », *Meta*, vol. 61 (2016), *passim* ; Cf. Journée d'Étude *Les imaginaires de la traduction*, organisé par Christina Bezari, Thomas Vuong et Riccardo Raimondo (avec le soutien du Campus Condorcet, de l'Université de Gand et de l'Université Paris-Nord), Université Sorbonne-Nouvelle, 4 mars 2017.

²⁰ Cf. Riccardo RAIMONDO, « Le démon fugitif de l'imagination. Propositions pour une traductologie comparée : Nerval et Baudelaire », Colloque international *Young Scholars Transfers*, organisé par Carline Blanc, Mélanie Grué et Lucile Pouthier, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 13 oct. 2016 ; Cf. « Le démon fugitif de l'imagination : propositions pour une traductologie comparée, entre Nerval et Baudelaire », *Nouvelle Fribourg*, n° 2 (2016), *passim* [en ligne : nouvellefribourg.com].

À la différence des observations de Berman, dans notre perspective, les fragments sélectionnés à l'intérieur du texte-source deviennent donc des *zones* analysables à partir du moment qu'ils sont traduits : les *zones traductionnelles* existent toujours *en traduction*. Cela revient à dire qu'on peut décomposer les traductions en *zones* pour lesquelles le processus de traduction fonctionne différemment et engendre « différentes réactions traductionnelles »²¹. Ces *zones* possèdent une surface horizontale, marquent un espace, dessinent une cartographie du texte-cible, mais en même temps – comme la technique du carottage – elles témoignent aussi de la profondeur de la traduction, de son étendue « verticale » (projet de traduction, référents historico-culturels, inconscient et imaginaire du traducteur, etc.). Ces *zones* pourront ainsi être des phrases, des passages marquants, ou juste des mots, qui nous permettent de sonder les enjeux de la traduction.

Prenons par exemple le premier sonnet du *Canzoniere*²² de Pétrarque (*Voi ch'ascoltate in rime sparse il suono...*). Si l'on voulait réaliser un simple découpage de *zones traductionnelles*, par le biais d'une analyse littéraire (comme l'affirme Berman), les choix seraient bien évidemment multiples et tous plus ou moins légitimes. Au contraire dans la perspective de notre travail il s'agit d'utiliser le processus linguistique comme pierre de touche, enfin de répertorier les différentes traductions d'un même passage et de les analyser au prisme de la traduction.

Voi ch'ascoltate in rime sparse il suono
di quei sospiri ond'io nudriva 'l core
in sul mio primo giovenile errore
quand'era in parte altr'uom da quel ch'i' sono,

del vario stile in ch'io piango et ragiono
fra le **vane** speranze e 'l van dolore,
ovesia chi per provaintendaamore,
sperotrovar pietà, nonchéperdono.

Ma ben veggio or sí come al popol tutto
favola fui gran tempo, onde sovente,
di me medesmomeco mi vergogno ;

etdelmio **vaneggiar** vergogna è 'l frutto,
e'lpentarsi, e 'l conoscer chiaramenteche
quanto piace al mondo è brevesogno.

[Francesco Petrarca, *Il Canzoniere*, a cura di Giancarlo Contini, Einaudi, Torino, 1964, RVF1]

Vous qui oyez en mes rymes le son
D'iceulx souspirs, dont mon cueur nourrissoie
Lors qu'en erreur ma jeunesse passoie,
N'estant pas moy, mais bien d'autre façon:

De **vains** travaux dont feis ryme et chanson,
Trouver m'attens (mais qu'on les lise et voye)
Non pitié seulle, ains excuse en la voye
Où l'on congnoist amour, ce faulx garson.

Si voy je bien maintenant et entendz
Que longtemps fus au peuple passetemps,
Dont à par moy honte le cueur me ronge :

Ainsi le fruict de mon **vain exercice**
C'est repentance, avec honte et notice
Que ce qui plaist au monde n'est que songe.

[Clément Marot, *Six sonnets de Pétrarque sur la mort de sa dame Laure, traductz d'italien en françois*, Paris, G. Corrozet, 1539, RVF1]

²¹ C'est une formule d'Astrid Guillaume qui a utilisé cette méthode expérimentale dans plusieurs ouvrages en démontrant la façon dont ce *découpage* permet de lire les textes à plusieurs niveaux (littéraires, historiques, sociaux, etc.). Voir, entre autres : Astrid GUILLAUME, « La Traduction médiévale : de l'implicite vers l'explicite », in Christian BERNER et Tatiana MILLIARESSI (dir.), *La traduction : philosophie et tradition*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2011, p. 265-281.

²² À l'intérieur de cet essai, deux différentes éditions du *Canzoniere* ont été utilisées, selon la traduction commentée : l'édition de Giuseppe Savoca choisie par Gerard Génot pour sa traduction (2005) ; l'édition de Marco Santagata (1996) choisie par Olivier Barbarant pour la Pléiade des œuvres poétiques d'Aragon ; cette dernière édition a été utilisée comme texte en regard pour les autres traductions. Les éditions du *Canzoniere* de Pétrarque ne se distinguent que pour de moindres détails, étant le texte assez stable pendant les époques, grâce notamment aux manuscrits de l'auteur. Le lecteur pourra remarquer de petites différences, par exemple : « *ragiono*, » (Éd. Santagata) ou « *ragiono* » (Éd. Savoca) ; « *nonché* » (Éd. Santagata) ou « *non che* » (Éd. Savoca). Il s'agit pourtant de changements qui n'affectent pas le sens. Les très peu nombreuses variantes textuelles sont bien répertoriées dans l'édition critique de Santagata (1996). Pour une analyse attentive de l'histoire du *Canzoniere* et de ses éditions on renvoie à : Marco SANTAGATA, *I frammenti del'anima. Storia e raccontonei Canzoniere di Petrarca*. Bologna, Il Mulino, 1992.

NB : L'acronyme « RVF » est une abréviation utilisée dans les études pétrarquiennes pour « Rerum Vulgarium Fragmenta » qui est le titre original du *Canzoniere* de Pétrarque.

Si l'on considère la traduction de Clément Marot (1539), on peut par exemple sélectionner différents passages qui se révèlent particulièrement parlants quant à la pratique traductionnelle et les comparer par la suite avec les solutions des autres traducteurs. Ils pourront être des phrases, des locutions de toute sorte ou bien de simples mots. Prenons d'abord le cas où la *zone* est représentée par un seul mot.

Dans ce contexte, gardons le mot *vaneggiar*. Il s'agit en fait d'un mot particulièrement intéressant qui n'a pas véritablement d'équivalent dans la langue française et qui peut donc sembler presque intraduisible. Le *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana* (F. Bonomi, 2004-2008) signale trois significations qui remontent tous les trois, plus ou moins, à l'époque de Pétrarque : (a) dire ou faire de choses vaines ; (b) *fig.* plaisanter ou se comporter comme un fou²³ ; (c) *fig.* imaginer des choses vaines, délirer, être vain ou vide²⁴. Le *Dizionario Etimologico Zanichelli* (1999) – moins précis quant aux sources – marque deux grands champs sémantiques qu'il fait remonter respectivement à Pétrarque (« dire, penser, croise des choses absurdes ») et à Dante (« fantasmer »). Dans le cas du *Chansonnier*, On pourrait paraphraser son signifié en disant qu'il veut dire quelque chose entre la flânerie, la rêverie et la folie : ce verbe peut signifier à la fois « errer avec l'esprit », « fantasmer » et « s'égarer dans des activités vaines », « dire ou faire des choses vaines », mais aussi dans le sens d'« écrire des vers » (*Rvf*, 1 ; 32 ; 62 ; 270), comme le fait remarquer Philippe Guérin²⁵.

À cause de ses caractéristiques, ce mot a donc engendré une incroyable richesse de traductions. Voici quelques-unes à titre d'exemple : « vain exercice » (C. Marot, 1539) ; « folies » (Catanusi 1669) ; « égarements » ou « extravagances » (J. de Sade 1764, *Rvf*1, 32) ; « folies » (Ginguené 1808) ; « fous délires » (Godefroy 1900) ; « jours égarés » (Aragon, 1945) ; « avoir divagué » (G. Genot, 2009) ; « frénésie » (Y. Bonnefoy, 2011), etc.

Mais considérons aussi le cas où la *zone* comporte une phrase, ou voire une strophe entière.

**del vario stile in ch'io piango et ragiono
fra le vanesperanze, e'l van dolore,
ove sia chi per prova intenda amore,
spero trovar pietà, nonché perdono.**

[...]

hendécasyllabe

[Petarca, *Il Canzoniere*, a cura di Gianfranco Contini,
Torino, Einaudi 1964]

**Pour ces écrits, plaintes, ressassements
Ballottés entre vains espoirs, vaine douleur,
J'espère compassion si ce n'est excuse :
N'avez-vous pas souffert l'épreuve de l'amour ?**

[...]

hétérométrie

[Pétrarque, *Je vois sans yeux et sans bouche, je crie*,
vingt-quatre sonnets traduits par Yves Bonnefoy,
avec dessins originaux de Gérard Titus-Carmel, Paris,
Galilée, 2011, p. 12-13]

²³Cf. « Nelle spelonche sue zefiro tace, E in tutto è fermo il vaneggiar del cuore » (T. Tasso, *Gerus. Lib.*, XIII, 56)

²⁴Cf. « Nel dritto mezzo del campo maligno / vaneggia un pozzo » (Dante, *Inf.*, XVIII, 4-5)

²⁵Philippe GUÉRIN, notice « Poesia », in *Lessico critico petrarchesco*, a cura di Luca Marcozzi e Romana Brovia, Roma, Carocci Editore, 2016, p. 253.

**Aux tons divers dont je plains mes ennuis
Suivant l'espoir vain la vaine douleur
Si l'un comprend l'amour par son malheur
J'attends pitié non point pardon de lui.**

[...]

vers «différemment calqués» (L. Aragon, préface 1947)

[Cinq sonnets de Pétrarque (1947), in Louis Aragon (2007) : Oeuvres poétiques complètes, 2 vol, préface de Jean Ristat, éd. d'Olivier Barbarant, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», t.II]

**Pour le style variable où je pleure et devise
Entre les vains espoirs et la vaine douleur,
Près de qui entendit par épreuve l'amour
J'espère de trouver pitié votre pardon.**

[...]

hétérométrie

[Pétrarque, *Chansonnier, Rerumvulgarium fragmenta*, éd. critique de Giuseppe Savoca, trad. française par Gérard Genot, Paris, Les Belles Lettres, 2009]

Notons les différences entre ces traductions de la *zone* qu'on a sélectionnée à l'intérieur du texte-source et qui oscillent entre divers degrés de traduction et réécriture. Dans la deuxième strophe de *Rvf1* Yves Bonnefoy montre sa volonté de réécriture totale, de recréation poétique de l'œuvre. Comme le souligne lui-même dans ses notes à la traduction, le traducteur se laisse transporter par une volonté d'expansion et d'altération, par « une nécessité de transposition »²⁶. Gérard Genot privilégie en revanche un procédé qu'on pourrait qualifier de didactique : une *transposition sémantique* du texte-source « vers par vers, en allant à la ligne pour l'œil, et si possible en respectant l'ordre des mots »²⁷, comme il l'écrit dans ses notes. De son côté, l'approche de Louis Aragon semble viser une réécriture « souple » construite par des décasyllabes, « différemment calqués »²⁸ qui provoquent un véritable effet de modernisation et de familiarisation pour un lecteur contemporain. Concernant cette dernière traduction, on pourrait aussi s'interroger – tout en appréciant sa volonté de rénover le langage poétique de Pétrarque – sur certaines bavures, comme celle au v. 8 où il traduit « non point pardon » pour *non chéperdono* : s'agit-il d'une faute de traduction ou d'une volonté de projeter dans la traduction sa propre expérience biographique ? Quoi qu'il soit, à ce stade, il est intéressant de remarquer que malgré la diversité des traductions, il est tout à fait possible de tracer des contours théoriques stables, dans ce cas – pourrait-on dire – entre traduction littérale et réécriture, entre une approche *sourcière* et une autre *cibliste*.

Face à une telle variété on est poussé à se demander de quel genre sont ces transformations sémantiques et stylistiques. Comment ces *zones traductionnelles* change-t-elles selon les traducteurs et selon le contexte de chaque traduction ? Afin de répondre à cette question, nous avons envisagé une distinction taxonomique des *zones traductionnelles* et les avons classées en trois catégories : *zones de résonance*²⁹, *zones d'ombre* et *zones de contraste*. La comparaison des traductions permet ainsi de repérer des *zones* fortement différentielles et de caractériser les processus plus ou moins spécifiques qu'on y observe.

Nous allons décrire chaque catégorie à l'aide de certaines théories de la traduction qui, bien que diverses et parfois discordantes, seront articulées et mises en relation entre elles. D'un point de vue théorique nous pouvons mettre en perspective les *zones* avec des « *gradients de littéralité* »³⁰ (traduction/imitation/réécriture) ainsi qu'avec la polarité *soucier/cibliste*, telle que l'a envisagée Jean-René LADMIRAL.

Afin d'illustrer cette taxonomie des *zones traductionnelles*, nous avons choisi, à titre d'exemple, le mot *vanneggiar*, car il nous donne l'occasion de sonder plusieurs couches du texte, en interrogeant sa dimension linguistique et translinguistique, historique mais aussi psychologique et de l'imaginaire.

²⁶ Yves BONNEFOY, « Le «Canzoniere» en sa traduction », *Conférence*, n° 20 (printemps 2005), p. 361.

²⁷ Gérard GENOT, Introduction à PÉTRARQUE, *Chansonnier, Rerumvulgarium fragmenta*, trad. par Gérard Genot, éd. critique italienne de Giuseppe Savoca, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. XCVI.

²⁸ Louis ARAGON, *Explications du traducteur*, introduction aux *Cinq sonnets de Pétrarque (1947)*, in *Oeuvres poétiques complètes*, 2 vol, préface de Jean Ristat, éd. d'Olivier Barbarant, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t.II, p. 1036.

²⁹ Quelqu'un pourrait objecter que ces métaphores ne sont pas cohérentes car la *résonance* ne fait appel (apparemment !) qu'à l'ouïe alors que l'*ombre* et le *contraste* concernent la vue. Pour que ce soit plus cohérent, on pourrait alors nommer les *zones de résonance* d'une autre manière, par exemple, *zones de reflet*. La métaphore du *reflet* me semble pourtant assez trompeuse car elle évoque la possibilité d'une *transparence* entre texte-source et texte-cible, possibilité qui nous semble blâmable. En revanche, la notion de *résonance* décrit bien le dialogue entre deux objets qui « résonnent » entre eux sans jamais coïncider. De plus, il faut préciser que la *résonance* n'est pas seulement un facteur sonore et ses applications sont nombreuses. Pensons, par exemple, à son application dans la théorie des couleurs de Vassily Kandinsky (*Du spirituel dans l'art*, 1910) et de bien d'autres, ou considérons la terminologie de la physique nucléaire qui utilise ce mot pour parler de l'absorption d'un rayonnement.

³⁰ Ils constituent une sorte de suite qu'on pourrait décrire ainsi : « emprunt, calque, concordance, correspondance, équivalence, transposition, recréation, adaptation... » [Jean-René LADMIRAL, *Sourcier ou cibliste*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 53]

Les zones de résonance

La traduction du mot *vaneggiar* par Clément Marot illustre tout d'abord ce qu'on appellera ici *zone de résonance*. Marot s'attache à réaliser une traduction, pourrait-on dire, étymologique se fondant sur un découpage du verbe italien. Ce dernier se trouve à être démembré et traduit à partir de deux fragments : la racine lexicale (*vaneggio*) et le suffixe (-*ar*) qui est un morphème verbal indiquant une action. Marot synthétise alors l'action verbale par le mot *exercice*, auquel il ajoute l'adjectif *vain* qui rend finalement la vraie couleur sémantique de ce fragment. Un verbe (*vaneggiar*) a été ainsi traduit par deux mots (un nom et un adjectif) et a perdu sa qualité grammaticale et stylistique tout en gardant un ample éventail de ses significations : (a) « s'égarer dans des activités vaines » ; (b) « faire des choses vaines » ; (c) mais aussi peut-être dans le sens d'« écrire des vers »³¹.

La métaphore de la *résonance* rend bien l'idée d'une traduction qui est la *réverbération* du texte-source, mais aussi d'un *geste traductionnel* qui tend à la transposition immédiate. D'un point de vue de la forme, la résonance s'attache au signifiant par une démarche qu'on pourrait qualifier, d'une certaine façon, de sourcière. Par rapport au contenu, on pourrait dire que le traducteur, par la pratique de la résonance, cherche à projeter un spectre le plus ample possible des significations du texte-source. Si l'on voulait utiliser l'acception que ce mot (*résonance*) peut avoir en physique nucléaire, on pourrait dire qu'il s'agit d'une « absorption sélective d'un rayonnement » (CNRTL) : comme s'il y avait un rayonnement émis par le texte-source et impressionné sur le texte-cible par le processus de la traduction. Ce « rayonnement » sera donc presque totalement fixé dans la dimension formelle de la langue-cible. Une *zone de résonance* sera par conséquent une zone qui cherche à préserver le plus grand nombre possible de significations par une forme la plus proche possible du texte-source. En effet, il s'agit ici de considérer la traduction dans son acception la plus littérale. La *zone de résonance* est un geste qui voudrait atteindre la fidélité de l'exégèse à travers la transparence des formes. On pourrait nommer ce geste : « transposition sémantique ».

Ici une brève digression s'impose pour éclairer cette définition et marquer la différence entre *zones de résonance* et ce qu'on pourrait appeler des *calques*, mais aussi par rapport à des traductions couramment dites *transparentes*. Une traduction dite *transparente* peut être le résultat d'un processus assez simple (fr. *amour* > it. *amore*) – ce qui se produit bien souvent entre des langues ayant la même racine linguistique – ou elle peut être le résultat d'un calque linguistique (phénomène bien plus complexe). Prenons le cas spécifique du calque linguistique, à titre d'exemple, afin d'éclairer sa différence par rapport à la notion de *résonance*. Dans le sonnet 77 des *Amours*³², Ronsard réalise, à partir du verbe *vaneggiar*, un calque dont deux variantes textuelles nous sont parvenues : *vanoïer* et *vanoier*. Il est question ici de comprendre la richissime poétique ronsardienne qui produit à partir de la poésie pétrarquienne – comme l'a admirablement remarqué André Gendre³³ – de véritables « collages savants » de thèmes, motifs, locutions, calques...

Cet exemple nous donne l'occasion de marquer une distinction fondamentale entre la notion de *résonance* et celle de calque linguistique : celui-ci procède d'une équivalence à la fois sémantique³⁴ et formelle (*vaneggiar* > *vanoïer*) ; au contraire la *zone de résonance* propose une équivalence purement sémantique dans le respect de l'esprit du texte, donc de son interprétation (*vaneggiar* > *vain exercice*). Le calque est ainsi de ce point de vue un *écho* plutôt qu'une résonance...

³¹ Philippe GUÉRIN, notice « Poesia », in *Lessico critico petrarchesco*, op. cit., p. 253.

³² Nous consultons ici l'édition de 1553 (Paris, chez la veuve Maurice de La Porte) consultable en ligne grâce au projet numérique *Les Bibliothèques virtuelles Umanistes* de l'Université de Tours [bvuh.univ-tours.fr], qui énumère toutes les variantes textuelles. Voir aussi Pierre de RONSARD, *Œuvres complètes*, éd. de Paul Laumonier ; révisée et complétée par I. Silver et R. Lebègue, Paris, Hachette ; rééd. E. Droz ; rééd. M. Didier, 1914-1975, t. IV.

³³ André GENDRE, « Pierre de Ronsard », in Jean BALSAMO (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004, pp. 229-252. Sur le rapport entre Ronsard et le pétrarquisme consulter aussi la thèse de Marius PIÉRI, *Pétrarque et Ronsard ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française*, Marseille, Librairie Laffitte, 1895.

³⁴ Il existe pourtant nombre des *faux amis*, à savoir des termes *transparentes* d'un point de vue formel qui ne se correspondent néanmoins sur le plan sémantique. Pensons par exemple à certains adjectifs de couleurs (*azzur* > *azzurro*) qui n'expriment pas la même nuance chromatique.

Un autre exemple d'une traduction étant *en résonance* avec le mot *vaneggiar* est la solution choisie par Gérard Genot pour sa traduction intégrale du *Chansonnier*³⁵. Genot traduit *vaneggiar* par « avoir divagué », donc un verbe par un verbe (un infinitif présent par un infinitif passé), dans la plus stricte volonté d'une traduction littéraliste.

Pour Marot comme pour Génot, au moins en ce qui concerne le terme *vaneggiar*, il est question ici d'une traduction qui semble viser la qualité de l'exégèse à travers la littéralité. Leurs traductions sont bien plus transparentes et fidèles par exemple que les traductions d'Yves Bonnefoy (*frénésie*) ou d'Hyppolite Godefroy (*fous délirés*). Les solutions *avoir divagué* (Génot) et *vain exercise* (Marot) gardent en effet la racine latine et arrive à conserver la plupart des signifiants que *vaneggiar* possède en italien. La solution de Génot pourrait être retraduite en français par « errer avec l'esprit », « fantasmer » et « s'égarer dans des activités vaines », « dire ou faire des choses vaines ». La solution de Marot semble être plus modeste mais garde au moins deux acceptions (« s'égarer dans des activités vaines », « dire ou faire des choses vaines »), qui restent néanmoins les signifiants principaux du verbe *vaneggiar*.

En effet, d'une part Genot réalise une traduction qu'on pourrait qualifier de *didactique*, qui s'accorde parfaitement avec son activité d'enseignant et qui aspire à une transposition « vers par vers, en allant à la ligne pour l'œil, et si possible en respectant l'ordre des mots »³⁶, comme il l'écrit. D'autre part, la traduction de Clément Marot témoigne d'une pratique qui dépasse la translation ou le commentaire, tels qui étaient conçus au Moyen Âge, et représente une véritable innovation à une époque où la distinction entre traduction et adaptation n'était pas toujours très nette³⁷. Il réalise d'ailleurs la première traduction des sonnets de Pétrarque, en ligne avec les idéaux de François 1^{er} et de sa cour, qui voyaient dans l'édification d'un « italianisme royal » un élément fondateur de la *translatio studii et imperii*³⁸ : dans son complexe il s'agit d'une traduction d'inspiration biblique³⁹ qui relève, d'un point de vue très général et en rapport avec les pratiques de l'époque, d'une inédite attention à la littéralité. Peut-être enfin garde-t-il l'adjectif vain pour des raisons métriques et/ou pour rappeler l'anaphore au v. 6 (*RVF1*) : « fra le vane speranze e 'l van dolore ».

Cet exemple nous montre à quel point deux solutions traductionnelles semblables peuvent être issues de différents contextes culturels. C'est pourquoi nous avons réfléchi à un outil critique capable à la fois d'examiner le contexte textuel de la traduction et de sonder d'autres dimensions du texte (les couches intertextuelles et transtextuelles, ainsi que l'imaginaire des traducteurs). Les deux autres catégories que nous allons décrire visent justement à nuancer encore plus nos analyses, dans l'espoir de mieux maîtriser cette mystérieuse dynamique de la traduction, la tension entre la *lettre* et l'*esprit*.

³⁵ PÉTRARQUE, *Chansonnier, Rerum vulgariū fragmenta*, trad. par Gérard Genot, éd. critique italienne de Giuseppe Savoca, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

³⁶ Gérard GENOT, Introduction à PÉTRARQUE, *Chansonnier, Rerum vulgariū fragmenta*, trad. par Gérard Genot, éd. critique italienne de Giuseppe Savoca, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. XCVI.

³⁷ Susan BADDELEY, « Histoire éditoriale des traductions de Marot », in *Histoire des traductions en langue française (XV^e-XVI^e siècles)*, sous la direction de Véronique Duché, Lagrasse, Verdier, 2015, p. 277-278.

³⁸ Sur l'italianisme et notamment le pétrarquisme de François 1^{er} voir Jean BALSAMO, « François 1^{er}, Clément Marot et les origines du pétrarquisme français (1533-1539) », in Jean BALSAMO (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, op. cit., p. 36-51 ; Emile PICOT, *Les Italiens en France au XVI^e siècle*, Bordeaux, Feret et Fils, 1901, rééd. avec intr. de Nuccio Ordine, Roma, Vecchiarelli, 1995, p. 148-161 ; Robert Jean KNECHT, *Renaissance Warrior and Patron The Reign of Francis I*, Cambridge University Press, 1992, p. 461-469.

³⁹ Romana Brovia a mis l'accent sur le fait que Clément Marot « réifie le langage pétrarquien en sorte que la marque stylistique de la poésie lyrique se rapproche le plus possible de la poésie biblique » [Romana BROVIA, « Clément Marot e «l'umanesimo cristiano» del Petrarca », in Jean BALSAMO (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, op. cit., p. 73-83].

Les zones d'ombre

Pour la définition de *zone d'ombre*, nous nous sommes librement inspirés de la traductologie d'Antonio Prete. Il a interrogé certains passages du *Zibaldone* de Giacomo Leopardi pour en tirer un enseignement sur la traduction. Tout d'abord, en empruntant l'image léopardienne de la *chambre noire*, Prete réfléchit également sur la *perception* et l'*écoute* de l'autre langue. C'est à l'aide de ces considérations que nous souhaitons définir la notion de *zone d'ombre*, décliner les diverses métaphores qui en découlent ainsi qu'illustrer ses nombreuses implications théoriques. Leopardi écrit ainsi dans le *Zibaldone* :

I modi, le forme, le parole, le grazie, le eleganze, gli ardimenti felici, i traslati, le inversioni, tutto quello mai che può spettare alla lingua in qualsivoglia scrittura o discorso straniero, (sia in bene, sia in male) non si sente mai nè si gusta se non in relazione colla lingua familiare, e paragonando più o meno distintamente quella frase straniera a una frase nostrale, trasportando quell'ardimento, quella eleganza ec. In nostra lingua. Di maniera che l'effetto di una scrittura in lingua straniera sull'animo nostro, è come l'effetto delle prospettive ripetute e vedute nella camera oscura, le quali tanto possono essere distinte e corrispondere veramente agli oggetti e prospettive reali, quanto la camera oscura è adattata a renderle con esattezza ; sicchè tutto l'effetto dipende dalla camera oscura piuttosto che dall'oggetto reale.

Les tournures, les formes, les mots, la grâce, l'élégance, les audaces heureuses, les métaphores, les inversions, tout ce qui relève de la langue dans un texte ou un discours étranger (que ce soit en bien ou en mal) ne se ressent et ne se goûte qu'en fonction de la langue familière, en comparant plus ou moins consciemment telle expression étrangère avec telle autre qui nous est propre, en transposant dans notre langue telle audace, telle expression élégante, etc. En sorte que l'effet produit sur notre esprit par un texte écrit en langue étrangère est pareil à l'effet des perspectives restituées et perçues dans une chambre noire, qui ne peuvent être distinctes et correspondre véritablement aux objets et donc aux perspectives que dans la mesure où la chambre noire est équipée pour les rendre avec exactitude ; et l'effet tout entier dépendra de la chambre noire plus que de l'objet réel⁴⁰.

Dans ce passage, il est intéressant de relever que, pour ce qui concerne Leopardi, selon l'interprétation de Prete,

[...] la relazione e il confronto che si istituisce tra due lingue - una straniera, l'altra familiare - è una relazione che accade e si svolge non in un terzo campo ma nel campo della lingua in cui si traduce, nella familiarità e direi intimità che il traduttore ha con la propria lingua. Il rapporto tra le due lingue non avviene secondo i modi di una visibilità diretta, non segue una trasposizione immediata. La visione della prima lingua, della lingua da cui si traduce, muove dall'universo linguistico di colui che traduce : è questo il recinto, la « camera oscura », in cui la prima lingua appare. Trattandosi di una « camera oscura », la prima lingua appare in essa secondo i modi di un'immagine riflessa. Dunque nel tempo e nello spazio di questa apparizione sono possibili obliquità, anamorfoosi, ribaltamento di prospettiva, rovesciamenti[...] Tradurre è stare all'ombra dell'originale, ma è anche accogliere l'originale in una zona d'ombra, produrre un gioco d'ombre.

[...] la relation et la confrontation s'établissant entre deux langues - l'une étrangère, l'autre familière - sont une relation qui s'instaure et se déroule non dans un troisième champ mais dans le champ de la langue dans laquelle on traduit, dans la familiarité et, dirais-je, dans l'intimité que le traducteur a avec sa propre langue. Le rapport entre les deux langues n'advient pas selon les modes d'une visibilité directe, il ne suit pas une transposition immédiate. La vision de la première langue, de la langue de laquelle on traduit, commence à partir de l'univers linguistique de celui qui traduit : c'est cela l'enceinte, la « chambre noire », dans laquelle la première langue apparaît. Comme il s'agit d'une « chambre noire », la première langue y apparaît selon les modes d'une image réfléchie. Par conséquent, dans le temps et dans l'espace de cette apparition, sont possibles l'obliquité, l'anamorphose, le renversement de perspective, le retournement [...] Traduire c'est rester à l'ombre de l'original, mais c'est aussi accueillir l'original en une zone d'ombre, produire un jeu d'ombres⁴¹.

En parcourant la pensée de Prete afin de préciser nos définitions, on pourrait dire qu'une *zone d'ombre* sera le produit de cette « réflexion » par laquelle « la première langue y apparaît selon les modes d'une image réfléchie ». Les *zones d'ombre* témoignent ainsi d'un « processus d'impression et fixation » par lequel plusieurs phénomènes sont possibles : « l'obliquité, l'anamorphose, le renversement de perspective, le retournement », etc.

⁴⁰ Giacomo LEOPARDI, *Zibaldone* (1821, 20-22 avril 1821) ; nous citons ici le passage d'après les éditions de référence : Giacomo LEOPARDI, *Zibaldone*, éd. de Rolando Damiani, Milano, Arnoldo Mondadori Editore, 1997, p. 695 ; trad. française : *Zibaldone*, trad. par Bertrand Schefer, Paris, Éditions Allias, 2003, p. 474.

⁴¹ Antonio PRETE, *All'ombra dell'altra lingua. Per una poetica della traduzione*, Torino, Bollati Boringhieri, 2011, p. 18-19. [la traduction est de nous].

On peut ainsi affirmer que dans les *zones de résonance* les principes exaltés sont ceux de la quantité et de la fidélité (donc de la conservation), alors que pour les *zones d'ombre* il s'agira plutôt de la qualité et de la *familiarisation*. Peut-être, écrit Prete, traduire n'est-il que reproduire, à travers sa propre langue, l'identité d'une autre langue que « l'écoute a rendue familière »⁴². On ne pourra pas repérer dans les *zones d'ombre* des traductions réalisées pas les « moyens d'une visibilité directe » ou selon une « transposition immédiate » (pour reprendre Prete), ni selon un processus de transposition sémantique (ce qui advient dans les *zones de résonance*). D'un point de vue linguistique, la *zone d'ombre* sera alors une *zone* dans laquelle le traducteur choisit l'une ou quelques-unes des acceptions possibles du mot à traduire, à savoir celle ou celles qui lui sont les plus familières. Dans cette perspective, à l'intérieur des *zones d'ombres*, l'identité ne se conserve pas telle quelle, mais se *familiarise*, c'est-à-dire traverse un processus de *transmutation* vers la langue-cible : le traducteur choisit les sens qui lui sont familiers. On pourrait donc affirmer, selon la définition de Prete, en ce qui concerne les *zones d'ombre*, que la *transmutation* réalisée dans la chambre noire...

[...] è la condizione necessaria per il lavoro di traduzione : tanto più le « prospettive » possono risultare nitide, definite, corrispondenti a quelle esterne, quanto più la camera oscura è « adatta a renderle con esattezza » [...]

[...] est la condition nécessaire pour le travail de la traduction : plus les « perspectives » peuvent se révéler claires, définies, correspondantes à celles extérieures, plus la chambre noire est « adaptée à les rendre avec exactitude » [...] ⁴³.

La condition nécessaire pour « rendre » l'identité de l'autre langue résiderait de ce point de vue dans l'exercice de l'écoute et de l'accueil : une *familiarisation* avec une autre langue et de l'autre langue⁴⁴.

La notion d'*ombre* dévoile aussi d'autres aspects de la traduction qui sont particulièrement pertinents vis-à-vis de notre définition de *zone*. L'ombre est aussi une métaphore de l'horizontalité du langage, de ses frontières, de son *seuil*. Mais comment décrire ce seuil de la traduction ? comment tracer sa forme, définir son terme ? Astrid Guillaume a défini ainsi cette métaphore :

Prenons l'exemple de l'homme qui demande à son fils d'aller s'asseoir là, où l'ombre de cet arbre s'achève. L'enfant s'exécute et va rejoindre le terme de l'ombre. La question qui se pose à lui est simple : Comment saisir le moment où le terme de l'ombre lui permet de définir le point précis sur le sol, là où il pourra s'asseoir. Nous sommes bien ici dans une considération dimensionnelle *temps* et *espace*, qui se complexifie encore si on y ajoute d'autres critères contextuels (religieux, politiques, censure, etc.)⁴⁵.

La liberté du traducteur peut s'étendre ainsi, avec ses infinies possibilités, *sur* le seuil *et/ou au-delà* du seuil. Dans cette perspective, l'ombre est la métaphore d'un franchissement *heureux* du seuil, puisqu'elle révèle les différences, laisse parler l'obstacle, sauvegarde les nuances des singularités en jeu. Il ne s'agit pas, comme pour les *zone de résonance*, de valoriser le Même, mais de laisser fleurir le Multiple. L'ombre, selon l'inspiration de Jean-Yves Masson, nous rappelle que « Babel, la verticalité sans ombre, comme toutes les tours, est prison ou refuge, et non chemin tracé. La punition de Dieu, en séparant les langues, réapprend aux hommes la nécessité du chemin ». Ce qui est défendu dans Babel, c'est « la dimension de la *verticalité* [...] sans ombre portée ». Ce qui est défendu, dans Babel, de fait, c'est un seuil *muet*, un seuil fortifié.

Ce que Dieu punit dans Babel, c'est peut-être un usage du langage qui cesse d'être transitif pour ne signifier que lui-même et sa propre clôture sur soi. En édifiant Babel, les hommes cessent de vouloir communiquer entre eux pour vouloir communiquer avec un absolu qui les dépasse, avec le verbe divin qu'ils veulent singer et qui seul n'a point d'ombre, coïncide exactement avec lui-même et avec son propre vouloir⁴⁶.

Franchir le seuil, c'est alors une échappée de la Tour ou, si l'on veut, une mutinerie ; c'est apprendre une parole *transitive* (« qui s'étend du sujet à l'objet »⁴⁷), « une parole oblique, pareille à celles des oracles d'Apollon, le dieu oblique, *loxias* » ; enfin, c'est « oublier la Tour, toutes les tours, de pierre ou d'ivoire, et, s'allongeant sous l'arbre de Virgile, entendre parler l'ombre, après Midi »⁴⁸.

⁴² Antonio PRETE, « Sulla traduzione », in *D'Italie en France, poètes et passeurs*, éd. dir. par Marie-José Tramuta, Bern-Berlin-Bruxelles, P. Lang, 2005, p. 2

⁴³ Antonio PRETE, *All'ombra dell'altra lingua. Per una poetica della traduzione*, op. cit., p. 21. [la traduction est de nous].

⁴⁴ On trouve quelque chose d'alchimique dans ce passage, comme l'écrit Prete : une transmutation à travers laquelle le premier texte, écoute après écoute, exerce après exercice, prend la forme d'une autre langue, assume une autre voix. Voilà comment l'on peut décliner cet imaginaire de l'ombre dans la théorie de la traduction.

⁴⁵ Astrid GUILLAUME, « Traduction, sémiotique et praxéologie », in Victor ALEXANDRE (dir.), *Penser et Agir : contextes philosophique, praxéologique et langagier*, Éditions Le Manuscrit, 2009, tome I, p. 406.

⁴⁶ Jean-Yves MASSON, « Territoire de Babel (notes sur la théorie de la traduction) », *Corps Écrit*, n°36, *Babel ou la diversité des langues*, PUF, 1990, p. 159.

⁴⁷ Cf. Riccardo RAIMONDO, « Territori di Babele. Aforismi sulla traduzione di Jean-Yves Masson », *Ticontre*, n°3 (2015), p. 173.

⁴⁸ Jean-Yves MASSON, « Territoire de Babel (notes sur la théorie de la traduction) », op. cit., p. 159, p. 160.

D'un point de vue linguistique, les *zones d'ombre* seront des espaces où le traducteur cherche à reproduire certains *effets* que le texte-source « met en œuvre »⁴⁹. Les zones d'ombre sont l'atelier de ces effets, la forgerie de l'allusion et de l'éluision. Elles reproduisent non seulement les effets poétiques et littéraires, mais aussi plus généralement les « effets de sens »⁵⁰, les effets sémantiques. Les *zones d'ombre* manifesteront certains parmi les *effets* qu'on peut repérer dans un texte, selon les règles d'une transposition instable, mais non arbitraire : le traducteur, par la pratique de l'*ombre*, vise à conserver dans la langue-cible un effet plus ou moins comparable à celui que le signifiant et la *forme du contenu*⁵¹ peuvent engendrer dans la langue-source. Pour ce faire, le traducteur sacrifie le signifiant et une partie de la *substance du contenu* (qui était primaire dans les *zones de résonance*) tout en réinterprétant, selon sa propre sensibilité et volonté, l'énonciation de la langue-source. La familiarisation est ici plus importante que la qualité de l'exégèse.

Ces *zones* cherchent ainsi à rendre l'*esprit* du récit, soit le *sentiment* dont l'œuvre est imprégnée. Quel que soit son objet, la traduction des *zones d'ombre* repose alors forcément sur un processus d'interprétation approfondie : la traduction garde toujours son lien avec l'herméneutique. En effet, comme le fait remarquer Domenico Jervolino, si la parole est l'*arche* où les choses sont gardées, « l'arche qui donne l'hospitalité aux étants du monde, qui les préserve »⁵² – selon l'interprétation du mythe biblique donnée par le phénoménologue Jean-Louis Chrétien⁵³ – il en dérive un rôle philosophico-existential de la traduction en tant que *labor* sur le sens des mots. De ce point de vue on peut repenser la pratique de la traduction et la théorie de l'interprétation comme faisant partie d'une discipline fondamentale et universelle, la traductologie, qui en quelque sorte occupe l'une des fonctions de l'ancienne philosophie originaire, à savoir une interrogation philosophique sur le langage. À cet égard, la théorie d'une *hospitalité langagière*⁵⁴ résulterait d'une conception de la traduction comme « paradigme herméneutique [et philosophique] de la médiation entre des mondes culturels différents »⁵⁵.

Mais revenons à la traduction du mot *vaneggiar*. Si dans les traductions de Clément Marot et Gérard Genot on peut constater une inspiration littéraliste – par laquelle la familiarisation et l'interprétation du traducteur ne jouent pas un rôle prépondérant –, il n'en est pas de même pour les traductions de Jean-Yves Masson et Louis Aragon qui montrent des *zones d'ombre*.

[...]
De mes **folies** les fruits sont à honte,
Le repentir, et la claire science
Que ce qui plaît au monde n'est qu'un songe.

[François Pétrarque, *Le Chansonnier*, extraits trad. par Jean-Yves Masson, *Europe*. 82^e année, n°902-903 (2004), *RVF1*, p. 74]

[...]
Jours égarés j'en garde seuls durables
Ce repentir et clair entendement
Tout ce qui plaît au monde n'est qu'un songe.

[Louis Aragon, *Cinq sonnets de Pétrarque* (1947), in *Œuvres poétiques complètes*, 2 vol., préf. de Jean Ristat, éd. d'Olivier Barbarant, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, t.II, *RVF1*]

-> **folies**
[Catanusi 1669]
-> **folies**
[Ginguené 1808]
-> **fous délires**
[Godefroy 1900]

-> **égarements**
[J. de Sade 1764]

Les deux traductions proposent deux interprétations assez différentes du verbe *vaneggiar* et nous permettent de faire quelques hypothèses sur l'imaginaire et sur le projet des traducteurs. D'un côté, Jean-Yves Masson se montre tout de suite particulièrement sensible à la tradition traductive, comme il l'a déjà démontré d'ailleurs par son travail⁵⁶ de critique littéraire et chercheur. Mais son choix n'est pas seulement lié à une volonté de respecter le patrimoine historique de la traduction. S'il partage la traduction de certains traducteurs c'est aussi parce qu'elle rend bien l'idée de sa vision personnelle de Pétrarque, de la sensibilité au prisme de laquelle il lit, perçoit, médite le *Canzoniere*. En effet, selon Masson, il est nécessaire de faire en-

⁴⁹ Pour le concept d'*effet* : Cf. Jean-René LADMIRAL, *Sourcier ou cibliste*, cit. p. 200-207.

⁵⁰ Jean-René LADMIRAL, « Esquisses conceptuelles, encore... », *Palimpsestes*, numéro hors série (*Traduire ou Vouloir garder un peu de la poussière d'or*), Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 139.

⁵¹ Pour le concept de *substance du contenu* et *forme du contenu*, emprunté à Hjelmslev (*Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, 1943), voir : Georges MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p. 37.

⁵² Domenico JERVOLINO, *Herméneutique et traduction*, Paris, Ellipses, 2007, p. 73.

⁵³ Cf. Jean-Louis CHRÉTIEN, *L'arche de la parole*, Paris, PUF, 1997.

⁵⁴ Paul Ricoeur, « Défi et bonheur de la traduction », in *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004, p. 19.

⁵⁵ Domenico JERVOLINO, *Herméneutique et traduction*, op. cit., p. 88.

⁵⁶ Voir notamment *L'Histoire des traductions en langue française (XV^e-XX^e siècles)* en quatre volumes, coordonnée par Yves Chevrel et Jean-Yves Masson, Lagrasse, Verdier, 2012-2017.

tendre que pour Pétrarque « la poésie est une langue séparée, un instrument adapté à un regard poétique fondamentalement tourné vers la saisie de l'Idée »⁵⁷ – comme il l'écrit dans ses notes à la traduction. Le sentiment d'une poésie sublime et métaphysique se révèle ainsi à travers la traduction : l'une des possibles interprétations de la poésie de Pétrarque. Il en est de même pour Catanusi qui souligne la « pureté » du style, une « tendresse respectueuse », un « amour sage »⁵⁸, ainsi que pour Hippolyte Godefroy qui parle de « rimes spirituelles »⁵⁹. Pierre-Louis Ginguené, pour sa part, semble plutôt se préoccuper de faire comprendre le texte « sans peine » et de conserver une « méthode qui simplifie l'interprétation »⁶⁰ : la traduction *folie* a dû lui apparaître comme la plus simple, et non forcément la plus spirituelle. Celle-ci reste en tout cas la traduction la plus diffusée au XIX^e siècle, grâce aussi au profil universitaire de Ginguené, italianiste célèbre et auteur d'une *Histoire de la littérature italienne*⁶¹. Or, si l'on voulait accepter la dichotomie corps/esprit, le mot *folie* renvoie ici à une dimension purement *spirituelle*, et peut-être aussi avec un sens clinique – ce qui n'est pas du tout étrange dans la pensée de Pétrarque (voir par exemple le concept de *manie inguérissable*, « cacœthes insanabile », *Fam.*, XIII 7,7). Il s'agit ainsi d'une *zone d'ombre* dans la mesure où cette traduction sacrifie le signifiant et rend un spectre sémantique très limitée (« fantasmer » ou « délirer ») du mot *vaneggiar* qui revêt, dans le cas particulier de la poésie de Pétrarque, au moins trois autres significations : une première acception qu'on dirait émotionnelle et existentielle (voir par ex. « *vaneggiar dei sensi* », Tasso, *Ger.*, XII, 93), une deuxième philosophique et poétique lorsqu'il assume le sens d'« écrire des vers » (*Rvf.* 1 ; 32 ; 62 ; 270)⁶². La traduction d'Aragon nous dévoile enfin la troisième signification.

Pour sa part, le poète d'Elsa Triolet traduit dans le sillon de Jacques de Sade et privilégie une traduction d'inspiration plus réaliste, en évoquant la dimension de la mémoire (« jours égarés ») et peut-être même celle d'une « géographie existentielle » (si l'on pense aux « égarements » de J. de Sade), qu'on pourrait bien ici considérer comme une variation du thème de la *peregrinatio amoris* (« erranza d'amore »), comme le remarque Paolo Rigo⁶³. Les deux solutions d'Aragon et de J. de Sade semblent finalement renvoyer à une interprétation plus intimiste et personnelle de la poésie de Pétrarque. Si d'une part en fait pour J. de Sade les « égarements de la jeunesse »⁶⁴ sont parfois aussi des « extravagances » (trad. du *Rvf.* 32, v. 14)⁶⁵, de l'autre la lecture du *Chansonnier* devient pour Aragon l'occasion de développer son propre lyrisme jusqu'au point où il ne décrit plus le rossignol ou la Laure de Pétrarque mais – comme le remarquer Jean-Baptiste Para⁶⁶ – il cherche, dans la traduction, les chants de ses propres rossignols et la célébration de sa bien-aimée.

On voit donc bien quelle est la caractéristique première des *zones d'ombre* : sacrifier le signifiant et une partie de la *substance du contenu* sur l'autel d'une interprétation personnelle. Les traducteurs choisissent ainsi telle ou telle acception qui leur convient le plus. Il s'agit en somme, comme on l'a déjà évoqué, d'une *familiarisation* avec une autre langue et *de* l'autre langue par le biais de l'interprétation. Il reste à savoir à quel point il est question d'un processus herméneutique conscient ou inconscient, et c'est proprement sur ce genre de questions que l'historiographie des traductions ne peut qu'abandonner l'Olympe de la philologie et de la science documentaire, pour se confier à la critique littéraire... Parfois les traducteurs agissent néanmoins de façon programmatique et, dans leurs « notes à la traduction », nous laissent des indices éclatants – ce qui est le cas, par exemple, de la traduction d'Yves Bonnefoy, que nous abordons ici afin de définir la catégorie de *zone de contraste*.

⁵⁷ Jean-Yves MASSON, « Poèmes du *Canzoniere* et *Triomphe de l'Amour* », *Europe*, 82^{ème} année, n° 902-903 (2004), pp. 74-95. [NB : Les textes sont introduits par une note à la traduction]

⁵⁸ Placide CATANUSI, *Œuvres amoureuses de Pétrarque*, Paris, Estienne Loyson, 1669, dans la préface « Aux lecteurs » (pages non numérotées).

⁵⁹ *Poésies complètes de Francesco Petrarca, traduction nouvelle par Hippolyte Godefroy : sonnets, canzones, sestines, triomphes*, Montluçon, A. Herbin, 1900, p. III.

⁶⁰ *Les Œuvres amoureuses de Pétrarque, sonnets, triomphes, traduites en français, avec le texte en regard et précédées d'une notice sur la vie de Pétrarque*, par P.-L. Ginguené, Paris, Garnier Frères, 1875, p. III.

⁶¹ Pierre-Louis GINGUENÉ, *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, Michaud frères, 1811-1819.

⁶² Philippe GUÉRIN, notice « Poesia », in *Lessico critico petrarchesco*, a cura di Luca Marozzi e Romana Brovia, Roma, Carocci Editore, 2016, p. 253.

⁶³ Paolo RIGO, notice « *Peregrinatio* », in *Lessico critico petrarchesco*, op. cit., p. 240-241.

⁶⁴ Jacques de SADE, *Œuvres choisies de François Pétrarque, traduites de l'italien et du latin en français*, 3 vol., Amsterdam, Arskée & Mercus, 1764, t. I, p. 115.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 233.

⁶⁶ Voir la Notice aux *Cinq sonnets de Pétrarque*, in ARAGON, *Œuvres poétiques complètes*, 2 vol., préface de Jean Ristat, éd. d'Olivier Barbarant, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, p. 1571, t.II.

Les zones de contraste

Il n'est pas toujours possible de rendre parfaitement l'identité d'une langue dans une autre, soit par rapport au sens, soit par rapport à l'effet. La dimension de l'intraduisible, dans ses nombreuses formes⁶⁷, demeure toujours entre les langues et c'est aux traducteurs de maîtriser leur rapport avec les contraintes du texte. Il peut néanmoins arriver que l'intraduit ne soit pas le produit d'une contrainte mais le résultat d'un choix programmatique du traducteur : les réécritures en sont un exemple éloquent. Dans un cas comme dans l'autre, on peut remarquer que dans la traduction une nouvelle *zone* apparaît et se révèle *en contraste* avec le texte originel. Toutefois, il ne s'agit pas d'un contraste totalement abusif ni forcé, ce n'est pas non plus une faute de grammaire : par le biais de l'interprétation le texte-cible garde toujours un lien, bien que faible, avec le texte-source.

Les *zones de contraste* dialoguent ainsi avec la langue de départ en lui rendant, non plus sa transposition sémantique (comme dans les *zones de résonance*), ni un effet de familiarisation/transmutation (comme dans les *zones d'ombre*) ; elles donnent finalement une image *contrastée* qui puisse relever, malgré tout, quelques traits du texte-source. En schématisant, nous pourrions dire que la pratique de la *résonance* vise une traduction équivalente ; celle de l'*ombre* vise une transmutation ; celle du *contraste* engendre une forme discordante⁶⁸. En d'autres termes, si les *zones de résonance* témoignent d'une tentative de stabilité et conservation (du sens et du signifiant), les *zones d'ombre* et les *zones de contraste* dévoilent toutes les problématiques du rapport entre l'*intentio lectoris* et l'*intentio operis*⁶⁹, à savoir le problème de « l'instabilité du sens »⁷⁰ comme du signifiant.

Nous considérons donc les *zones de contraste*, dans leur spécificité, celles où le signifiant est discordant et le sens perd sa propre *connotation* à travers au moins trois processus : (a) il la change par une autre analogue ou figurée ; (b) il la substitue par une autre discordante ; (c) il la limite à l'intérieur d'une signification bien plus marginale, à savoir l'une de ses « résonances possibles »⁷¹ bien qu'inhabituelles. Au contraire, concernant les *zones d'ombre*, le but est toujours de choisir l'une ou plusieurs des connotations qui rendent un *effet* de familiarisation, malgré le sacrifice du signifiant.

La caractéristique des *zones de contraste* est toujours de limiter la production de facteurs non homogènes au texte (ou à l'interprétation qu'on veut donner du texte) et, également, de garder la cohérence avec le langage-système général. Les *zones de contraste* ne sont donc pas, bien évidemment, de « zones de chaos » : elles dérivent en tout cas d'un processus d'interprétation qui n'est pas arbitraire. Cela semble un paradoxe, mais ce n'est qu'une véritable *pratique de la contradiction*.

La traduction n'est homogène à un texte que si elle produit un langage-système, travail dans les chaînes du signifiant (dans et par le texte-système, des chaînes qui font système, de la petite à la grande unité) comme pratique de la contradiction entre texte étranger et réénonciation, logique du signifiant et logique du signe, une langue-culture-histoire et une autre langue-culture-histoire⁷².

Comme dans le processus de la lithographie, les *zones de contraste* sont le point de départ pour une réduction du texte à quelques traits essentiels, les seuls qu'on a la possibilité ou la volonté de graver sur la tablette métallique de la langue d'arrivée. On pourrait dire enfin que la pratique du *contraste* coïncide avec une démarche hyper-cibliste et répond ainsi à une « logique du viol »⁷³ ou de la profanation.

⁶⁷ Au sujet des *formes* de l'intraduisible : Cf. Riccardo RAIMONDO, « Les lieux de la perte : esquisses pour une taxonomie de l'intraduisible », *Atelier de traduction*, n° 24 (2015), p. 61-77.

⁶⁸ En appendice, nous pourrions aussi ajouter que des croisements inédits entre les *zones* peuvent parfois s'avérer. En fait, si entre les *zones de résonance* et les autres, les croisements semblent pourtant être moins fréquents, les *zones de contraste* se confondent parfois tellement avec les *zones d'ombre* qu'il est très difficile d'en remarquer la différence, car la limite entre *contraste* et *ombre* n'est pas toujours évidente. Il faut, au besoin, agir sur l'étendue *signifiante* d'un mot ou d'un syntagme – c'est-à-dire sur l'étendue de ses significations possibles.

⁶⁹ Cf. Umberto ECO, *Lector in fabula*, Milano, Bompiani, 1979, *passim* ; rééd. trad. par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 1985.

⁷⁰ Cf. Fortunato ISRAËL, « Souvent sens varie. Le traducteur face à «l'instabilité» du sens », in Marianne LEDERER (dir.), *Le sens en traduction*, op. cit., 2006, p. 11-20.

⁷¹ Pour une synthèse très ponctuelle sur les problématiques de la connotation, on signale à l'intérieur de ce contexte deux articles qui traitent la question du point de vue des théories de Jean-René LADMIRAL : Camille FORT, « Traduire la connotation », in G. GARGIULO, F. LAUTEL-RIBSTEIN, C. FAURE, J.-Y. MASSON (dir.), *Jean-René LADMIRAL, une œuvre en mouvement*, Actes du colloque des 3-4 juin 2010 (Université Paris-Sorbonne), *Revue Septet*, n°3 (2012), p. 89-97 ; Nadia D'AMELIO, « Les connotations en traduction », in G. GARGIULO, F. LAUTEL-RIBSTEIN, C. FAURE, J.-Y. MASSON (dir.), *Jean-René LADMIRAL, une œuvre en mouvement*, op. cit., p. 309-319.

⁷² Henri MESCHONNIC, *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture. Poétique de la traduction*, Paris, Gallimard, 1973, p. 314.

⁷³ Pour cette expression : Cf. Jean-René LADMIRAL, *Sourcier ou cibliste*, cit., p. 129-134 ; Cf. Jean-René LADMIRAL, « Viol et consentement », *La Traductière*, n°4-5 (1987), p. 88-91.

À la lumière de ces réflexions, on pourrait donc identifier au moins deux types de *zones de contraste* : (a) celles concernant une réécriture du texte et qui relèvent d'une volonté programmatique de transformation radicale ; (b) celles dérivant de l'intraduisibilité du texte-source qui pousse les traducteurs à trouver des solutions précaires. Les premières ont un caractère, pour ainsi dire, nécessaire. Les deuxièmes au contraire sont aléatoires. Nous pourrions par exemple nommer ces deux catégories : (a) « réécriture » ou « traduction ultra-poétique » ; (b) « traduction discordante ». Mais ces définitions n'ont qu'une valeur optionnelle, étant donné que la limite entre caractère nécessaire et aléatoire peut être parfois assez subtile voire insaisissable. On peut néanmoins donner des exemples montrant, d'un côté, le caractère programmatique d'une traduction discordante, de l'autre, le court-circuit occasionnel, le sursaut, la foudre... Les traductions du mot *vaneggiar* par Yves Bonnefoy et par Jacques de Sade rendent bien compte de cette polarité.

[...]

e del moi **vaneggiar** vergogna è'l frutto,
e'l pentersi, e'l conoscer chiaramente
che quanto piace al mondo è breve sogno.

[Petarca, *Il Canzoniere*, a cura di Gianfranco
Contini, Torino, Einaudi 1964, RVF1]

[...]

Et de ma **frénésie**, c'est le fruit, cette honte,
Avec le repentir, et savoir, clairement,
Qu'ici-bas ce qui plaît, c'est bref, ce n'est qu'un songe.

[Pétrarque, *Je vois sans yeux et sans bouche, je crie*, vingt-quatre sonnets
traduits par Yves Bonnefoy, avec dessins originaux de Gérard Titus-Carmel,
Paris, Galilée, 2011, RVF1, p. 12-13]

[...]

perché co llui cadrà quella speranza
che ne fe' **vaneggiar** sí lungamente,
e'l riso e'l pianto, et la paura et l'ira ;

[Petarca, *Il Canzoniere*, a cura di Gianfranco
Contini, Torino, Einaudi 1964, RVF32]

[...]

Avec lui tomberont ces vaines espérances,
Sources de mes ris, de mes pleurs,
De mes dépits, de mes frayeurs,
De toutes **mes extravagances**.

[Jacques de SADE, *Œuvres choisies de François Pétrarque, traduites de l'italien et
du latin en français*, 3 vol., Amsterdam, Arskée & Mercus, 1764, t. I, RVF32, p. 233]

-> **égarements**

[J. de Sade 1764, trad. de RVF1]

D'un côté Yves Bonnefoy montre clairement sa volonté d'interprétation. En effet, comme il l'écrit dans ses notes à la traduction, il cherche à faire ressortir « l'inexploré de la pulsion érotique »⁷⁴ de la poésie de Pétrarque, « une pensée plus charnelle »⁷⁵. Le choix du mot *frénésie* le démontre en ce qu'il abaisse le registre du terme *vaneggiar* au niveau d'une interprétation corporelle ainsi que pathologique⁷⁶ : on a ainsi perdu tous les acceptions déjà évoquées⁷⁷. De l'autre côté, Jacques de Sade, de façon bien moins programmatique, semble plier son texte-cible aux besoins de la rime et d'une lecture un peu naïve de la poétique pétrarquienne. Sa traduction semble finalement singer (*extra-vagare*) l'étymologie du terme *vaneggiar*, mais en lui donnant une couleur plus marquée que celle de Pétrarque lui-même, une surinterprétation qui relève enfin d'un « excès »⁷⁸, d'un contraste.

⁷⁴ Yves BONNEFOY, « Le *Canzoniere* en sa traduction », *Conférence*, n° 20 (2005), p. 372.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 375.

⁷⁶ Le mot français *frénésie* dér. du lat. impérial *phrenesis*, et du gr. φρενής (« frénésie, délire frénétique » selon le CNRTL). L'acception corporelle de ce terme est confirmée par l'étymologie du mot grec lui-même : φρενής signifie à la fois *esprit*, *âme*, *pensée* et *diaphragme*, car selon l'ancienne physiologie, le siège des passions, des instincts et de la pensée était le diaphragme (*Vocabolario Etimologico Pianigiani*).

⁷⁷ Cf. « errer avec l'esprit », « fantasmer », « s'égarer dans des activités vaines », « dire ou faire des choses vaines ».

⁷⁸ Selon le CRTL : *extravagant*, *ante*, adj. et subst., au XVI^e siècle « déraisonnable, bizarre, hors du sens commun » (Amyot, *Œuvres de Plutarque*, Caton d'Utique, 33, cité par Littré).

Conclusions

À travers ces notions (que nous avons appelées : la *résonance*, l'*ombre*, le *contraste*), nous avons cherché à tracer des catégories à l'aide de notre expérience personnelle, dans la forêt de la traduction. Il est aussi vrai que ces catégories n'arriveront jamais à décrire, à combler, à expliquer l'immense complexité d'une traduction. Ce sont plutôt des coordonnées relevant des procédés traductionnels généraux. D'autres exemples pourraient rendre compte des catégories « mineures » qui ne sont pas forcément liées à la volonté du traducteur, à un projet de traduction, au décalage entre les langues : de simples fautes d'orthographe, des faux-sens, des traductions gauchement transparentes, des détournements. Chaque détail est important dans une critique comparée des traductions. Bien qu'il ne *signifie* pas, il révèle, raconte, montre quelque chose de l'imaginaire du traducteur ainsi que de son contexte culturel.

Notre espoir est qu'une telle démarche puisse être utiles dans plusieurs champs de recherche : non seulement pour mener des travaux scientifiques, mais aussi pour améliorer la didactique des langues, ainsi que l'étude des littératures étrangères. C'est en suivant cette inspiration que nous avons voulu consacrer tous nos efforts au profit de ce travail, toujours en glissant entre théorie et pratique, idée et phénomène. Fidèles aux plus hautes inspirations humanistes – en demeurant ainsi dans le mépris de la pédanterie didactique et dans l'effroi du *vaneggiar* intellectuel – nous avons toujours cherché à nourrir l'idée d'une Recherche au service de la Formation et d'une Formation au service de la Recherche.

RICCARDO RAIMONDO

(Université Sorbonne Paris Cité)



ORGANE DE LA CHAMBRE BELGE DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES ASBL
Affiliée à la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)

ORGAAN VAN DE BELGISCHE KAMER VAN VERTALERS EN TOLKEN VZW
Aangesloten bij de Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)

ÉDITEUR RESPONSABLE / VERANTWOORDELIJKE UITGEVER
Cyrille Ndjitat Tatchou CBTI - BKVT Rue Montoyerstraat 24,
B 12 1000-Bruxelles - Brussel

Tous droits réservés /
Alle rechten voorbehouden
CBTI-BKVT © 2015

RÉDACTEUR EN CHEF / HOOFDREDACTEUR
Cyrille Ndjitat Tatchou

COMITÉ DE RÉDACTION / REDACTIECOMITÉ
Max De Brouwer
Rita Roggen
Patrick Rondou
Agnès Feltkamp
Cyrille Ndjitat Tatchou

RELECTURE/PROEFLEZEN
Christine Pagnouille (FR+EN)
Els Govaerts (NL)
Sylvia Brügelmann (FR+DE)
Katleen De Bruyn (NL)

DESIGN
Alain Delvaux

PHOTOS / FOTO'S
Pixabay, CBTI-BKVT

COLLABORATION
Si vous souhaitez collaborer au Linguiste, veuillez envoyer vos articles par courrier électronique à l'adresse
taalkundige-linguiste@translators.be.

Les articles seront publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis. Ils n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la CBTI.

TOUS DROITS RÉSERVÉS
La reproduction ou la publication, intégrale ou partielle, du contenu de cette revue sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du conseil d'administration de la CBTI.

ABONNEMENT (4 NUMÉROS)
Belgique : 35 €
Étranger : 50 €

Par virement ou versement :
310-0463867-02
BE32 3100 4638 6702
BIC BBRUBEBB

Abonnement par année civile avec envoi rétroactif des revues si vous vous abonnez en cours d'année.

Prix par numéro : 9 €

MEDEWERKING
Indien u aan de Taalkundige wenst mee te werken, gelieve uw artikels per e-mail te sturen naar volgend adres: taalkundige-linguiste@translators.be.

De artikelen worden gepubliceerd in de taal waarin zij werden ingestuurd. Zij geven alleen de mening van de auteur weer en niet noodzakelijk die van de BKVT.

ALLE RECHTEN VOORBEHOUDEN
De reproductie of de publicatie van dit tijdschrift of van gedeelten hiervan, in welke vorm of op welke wijze ook, is verboden zonder voorafgaande schriftelijke toestemming van het bestuur van de BKVT.

ABONNEMENT (4 NUMMERS)
België: 35€
Buitenland: 50€

Door storting of overschrijving:
310-0463867-02
BE32 3100 4638 6702
BIC BBRUBEBB

Het abonnement loopt over een volledig kalenderjaar. Als u tijdens het jaar een abonnement neemt, worden de nummers nagestuurd.

Prijs per nummer: 9 €

Abonnement De Taalkundige / Le Linguiste

- Ja, stuur mij De Taalkundige 4 maal per jaar
 Oui, envoyez-moi Le Linguiste 4 fois par an

- » Ik maak 35 € (België) - 50 € (buitenland) over op ING bankrekening BE32 3100 4638 6702, BIC BBRUBEBB
» Je verse 35 € (Belgique) - 50 € (étranger) au compte ING BE32 3100 4638 6702, BIC BBRUBEBB

Terug te sturen naar het secretariaat /
À renvoyer au secrétariat :

CBTI / BKVT
Le Linguiste / De Taalkundige
Rue Montoyerstraat 24 B 12 B-1000 Bruxelles - Brussel

Tel./fax: +32 2 513.09.15
taalkundige-linguiste@translators.be

Naam / Nom :

Voornaam / Prénom :

Adres / Adresse :

Postcode / Code postal.....

Plaats / Commune :

Datum / Date :

Signature:

Chambre belge des **traducteurs et interprètes** Belgische Kamer van **Vertalers en Tolken**

Association sans but lucratif / Vereniging zonder winstoogmerk

Siège social / Maatschappelijke zetel:

Rue Montoyerstraat 24, B 12

B-1000 Bruxelles – Brussel

Tel. : + 32 2 513 09 15

Fax. : + 32 2 513 09 15

www.translators.be

Membres – leden: secretariat@translators.be

Public – publiek: info@translators.be

BTW/TVA : BE 407 664 274

Rekening ING / Compte ING : 310-0463867-02

Bijdrage 2016 / Cotisation 2016 : 190 €